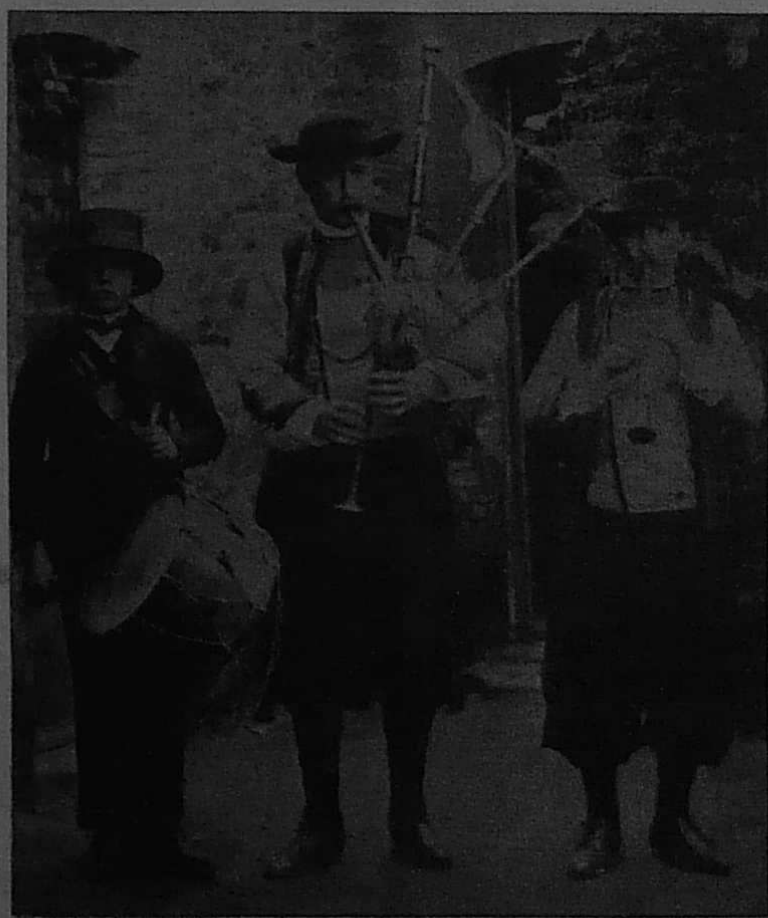


Ar Soner



REVUE MENSUELLE BILINGUE DE

KANNAD MIZIEK **B.A.S.** E GALLEG HAG E BREZHONEG



NIVERENN
NUMERO 8

— 50 francs —

MIZ GENVER 1950
JANVIER

Illustrez vos revues et bulletins...

vous augmenterez leur intérêt.

LIVRAISON RAPIDE de

CLICHES SIMILI (toutes trames) ET TRAIT

à des PRIX IMBATTABLES.

ARMORICAINE PHOTOGRAVURE

Jean-Pol PAGEOT

18-20, rue de Penhoët, RENNES, Téléphone 24-52.

DRE AL LEVRIOU

« KANOMP BUGALE », un recueil de 60 chants vannetais recueillis par MAB AR C'HLOCHER. L'ex. 120 fr ; réduction de 10 % à partir de 20 ex. Adressez vos commandes soit à l'imprimerie Anger, Pontivy (Morbihan), soit à M. l'abbé Lohier, aumônier du Lycée, Pontivy (Morbihan).

Nevez deus er-maez « AR C'HORF DINDAN DREID VA ZAD KOZH » romantig-polis e stumun ul levrig godell, gant Roparz Hemon. 50 lur ar skouerenn. 400 lur an 10 sk. Kas an arc'hant da Ronan Huon, « Roud-ar-Roc'h » Lanuon (Aod. an-Hant.) K.K.P. Roazhon 684-08.

LES EDITIONS « DIHUNAMB » ayant pu récupérer une partie des ouvrages bretons édités par elles, se mettent à la disposition de nos lecteurs pour leur adresser la liste des ouvrages disponibles et les prix. S'adresser, avec timbre pour réponse, à Mme Louise Henrio, 19, rue aux Fèves, Auray (Morbihan).

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT

« E-TOUEZ AL LOENED », un recueil de 60 pages dont 30 de dessins originaux sur les animaux domestiques et sauvages de toutes les parties du monde. Les oiseaux, les insectes, les reptiles, y sont également traités. Ce manuel de zoologie possède en outre le précieux avantage d'être bilingue. Nous en reparlerons.

LUTHERIE REGIONALE
BINIQUES - BOMBARDES

ENREGISTREMENTS
DISQUES - COPIES

DORIG LE VOYER

"La Demeurance"

Grande-Rue - PLOËRMEL - (Morbihan)

Médaille d'Or
Exposition Artisanale
de Nantes 1946

C.C.P. Rennes 53.398

Unvânier Seizh Breur
Penn Rener
Bodadeg ar Sonerion

(Tarifs et renseignements sur demande. Joindre un timbre.)

BEAJ DA GEMBRE

Er bloaz-mañ e vezo graet adarre da vare Pask ur Vodadeg Vras Hollgeltiek dindan renerezh Urdd Gobaith Cymru.

N'eus ket ezhomm displegañ d'hol lennerien petra eo Urdd Gobaith Cymru, strollad ar yaouankiz kembreat renet gant Syr Ifan ab Owen Edwards. Gouzout a ra ivez hol lennerien e vez kelennet da izili an Urdd, ouzhpenn ar garantez evit Kembre, ar garantez evit Keltia hag evit holl dud ar bed.

Graet e vezo ar Vodadeg e Pantyfedwen, ostaliri vras an Urdd, war an aod en norz da Aberystwyth. Un ti modern-tre eo Pantyfedwen, gant salioù bras da zebriñ, da c'hoari, da varvailhat enno, ha lojet e vo ar weladennerien gelt e kambroù ledan ag un pe a zaou vele, digor-bras o frenistri war ar mor. Kaset e vo paotred ha merched da welout kornioù kaerañ ar vro, hag ivez manatioù, kestell ha kêrioù brudet. Bemdez e vezo graet prezegennoù gant Kelted anavezet-mat, bep mintin e vo ur frapad kaozeal ha divizout, ha bemnoz e vezo abadennoù c'hoari, seniñ, kanañ dañsal, h.a. E-tro 100 paotr ha plac'h a zeulo d'ar Vodadeg eus an holl vroioù kelt : Iwerzhon, Manav, Skos, Kembre, Kernev ha Breizh.

Setu amañ da heul ar reolennoù evit Breizhiz :

- 1) Digor eo ar Vodadeg d'ar Vrezhonegerien hepken. Ne vezo asantet degemer Breizhad ebet na vezo ket barrek da gomz e yezh vroadel. Brezhonegerien gouest da zisplegañ o soñjoù e saozneg, pe da gompren saozneg, a vo deus ar gwellañ.

- 2) Ne c'hell ket an Urdd degemer ar gendalc'hidi evit netra evel warlene. Priz ar pemzektez e Pantyfedwen a vezo L. 4. 0. 0. (e-tro 4.000 lur gall) ; priz ar sizhun, L. 2. 3. 6. (e-tro 2.175) ; priz an devezh, 7 (e-tro 350). Un diskont a vezo graet diouzh ret da Vreizhiz a c'houlenn. Priz ar veaj eus Breizh da Aberystwyth a zo e-tro 12.500 lur. Ur paseporzh a vo ret kaout ivez (500 lur).

- 3) Aozet eo ar Vodadeg, evit pezh a sell ouzh Breizh, gant Sekretourva Breizh evit Kendalc'h ar Gelted. Breizhiz a yelo da Pantyfedwen o devo da baeañ 250 lur d'ar sekretourva evit ar mizoù.

- 4) Kement brezhoneger c'hoant dezhañ mont d'ar Vodadeg a rank kas e c'houlenn d' Al Liamm a-raok an dek a viz C'hwevrer. Er goulenn-se e tisklerio, ouzhpenn e anv, e oed hag al lec'h m'eo bet ganet :

- a) penaos ha pelec'h en deus desket brezhoneg ; peseurt tennnoù (Trec'h Meur, Kentañ) en deus ;
- b) daoust ha gouzout a ra ur yezh keltiek all, pe saozneg ; mat pe fall ;
- c) daoust ha gouest eo d'ober ur brezegenn diwar-benn kudenn pe gudenn o tennañ da Vreizh ; diwar-benn pe gudenn ;
- d) daoust ha gouzout a ra seniñ biniou, dañsal, kanañ sonioù ha gwerzioù ;
- e) daoust hag-eñ en deus dilhad breizhek, ha daoust hag-eñ emañ en ur strollad bennak.

Ne vezo degemeret goulen ebet ken goude an 10 a viz C'hwevrer. A-raok dibenn ar miz e vezo kaset keloù hiroc'h d'ar re o devo lakaet o goulen. Paeañ a raint neuze ar skodennig 250 lur, ha na vezo ket daskoret dezho zoken na kommont o menoz.

- 5) Graet e vezo ar Vodadeg eus ar c'hentañ d'an trizek a viz Ebrel.

AL LIAMM

Kelaouenn ar Vretoned desket
Un niverenn 80 pajenn bep daou viz
600 lur ar bloaz - C. C. P. 5349-06 Paris
R. Le Bihan - 1, Av. Marceau
Trappes (Seine-et-Oise)

UR BLOAVEZH MAT E SOUHETAN

Il est de règle au seuil de l'an neuf de présenter ses vœux à ceux qui nous sont chers. AR SONER ne saurait faillir à cette tradition. A tous ses lecteurs et amis, à tous les sonneurs et au peuple de Bretagne, il présente ses souhaits de bonheur et de santé, selon la coutume du Trégor.

*Ur bloavezh mat e souhetan
D'an holl tud eus an ti-mañ ;
Avantur vat d'ho pугale,
D'an holl yec'hed ha levenez.*

Il est aussi habituel de tourner la tête et de jeter un regard derrière soi, sur l'année passée. Janvier est l'époque du bilan. C'est l'instant de connaître si la balance est positive ou négative.

L'année 1949 aura marqué la consécration définitive de B.A.S. Jusqu'à cette époque elle allait son train-train calme et tranquille. 1949 a apporté des bouleversements heureux. AR SONER est né par un beau jour de printemps après une gestation pénible du point de vue financier. Malgré cela la revue est née viable, le nombre des abonnés en fait foi. Oh ! certes, ce n'est encore qu'un enfant malin et chétif, mais l'expérience lui donnera la force et la taille qui lui manquent.

Le nombre des nouveaux sonneurs dépasse les espoirs. Les kevennoù se lancent les uns après les autres ; plus de 150 jeunes Bretons sont venus à nous durant l'année écoulée.

Le camp de Fouesnant a connu le succès. Nos amis venus d'Eire, d'Ecosse, des Galles et des Cornouailles parlent de revenir cette année. Des relations fraternelles sont entretenues avec les sociétés musicales des pays celtiques.

Le Concours des Meilleurs Sonneurs a consacré la valeur de champions nouveaux ; le photomontage de ce numéro est une preuve de l'intérêt que portent les sonneurs à cette compétition.

La participation aux fêtes traditionnelles à cette fois été faite directement au nom de B.A.S. Plusieurs centaines d'auditions publiques l'ont fait connaître aux sept vents du pays.

L'intérêt que portent les organisateurs de fêtes et le peuple lui-même à notre Assemblée, croît de jour en jour.

La réunion du 11 décembre à Quimper a groupé près de vingt-cinq responsables et une trentaine de sonneurs.

Les échecs sont peu nombreux. Les finances seules ont bridé notre action. Nous pouvons donc dire, sans rechercher une vaine gloire que le bilan 1949 est positif.

Mais le passé est le passé, il n'a d'autre utilité que de servir de base à l'avenir. 1950 se présente à nous, comme une jungle inconnue ; nul ne sait ce qu'elle nous réserve, échecs ou succès. Mais nous sommes en droit d'espérer une continuité dans la progression. Les projets tracés par B.A.S. voici bientôt sept ans ont été réalisés en grande partie. Puisse l'an neuf permettre la réalisation de ceux qui jusqu'à ce jour sont restés sur le papier faute de crédits suffisants.

1949 n'est plus, oublions-la et portons tous nos efforts sur l'année nouvelle. Elle est riche de promesses comme de déceptions ; c'est à nous d'en faire ce que nous voulons, et nous savons ce que nous voulons.

AR FOETER HENT.

NOTRE COUVERTURE

A l'appui de l'article paru dans le numéro 5/6 de notre revue : « Le binou est-il un bag-pipe », voici un document inédit, vieux d'un demi-siècle : LES BINOUS DE BELLE-ÏSLE.

On peut remarquer que la bombarde est remplacée par un « treñchou-kol », que le tambour est déjà introduit comme accompagnement, et que la « cornemuse » présente de curieuses anomalies. Le bas du grand bourdon est fixé sur la souche du petit bourdon de droite. Le haut du grand bourdon, sur le petit bourdon du milieu, et le haut du petit bourdon a pris la place du grand ! On se demande quel accord pouvait sortir de ces trois tuyaux ?... et de l'ensemble tout entier ? si l'on tient compte de la différence de tonalité existant entre bag-pipe et treñchou-kol ! (Photo coll. Harmonic, St-Brieuc.)

Une danse de Cornwall :

Le Helston Furry Dance

Tous les campeurs de Fouesnant, ainsi que le public de Quimper, de Concarneau, de Bénodet, etc., se souviennent de la légèreté de notre invité de Cornouaille britannique, Mr Gordon Deacon, dans ses danses nationales. Nous avons reçu d'une amie de Cornwall, la description de l'une de ces danses ; aussi difficile qu'il soit de transcrire des pas et des figures, nous espérons que cette explication sera suffisante.

A. S.

Le « Helston Furry » se danse de la manière suivante :

Cavaliers et cavalières se placent comme pour la promenade d'un baladao breton. Cavaliers à gauche, cavalières à droite, se tenant par la main, en quadrille de deux couples. (Le nombre de ces quadrilles est illimité.) Les danseurs avancent de 16 pas (promenade). Les pas sont légers mais non sautés.

FIGURE 1. — Le cavalier A se tourne vers la cavalière b. Le cavalier B, vers la cavalière a. Les cavaliers, utilisant le pas de polka, font tourner leur cavalière pendant 8 temps en se tenant par les mains : un deux trois, saut ; un deux trois, saut, etc. (Le tour se fait dans le sens des aiguilles d'une montre.)

Le cavalier B, qui rejoint la cavalière a en passant derrière le cavalier A, a de ce fait une plus grande distance à parcourir ; il doit faire attention au nombre de pas. La musique doit le guider.

La cavalière a, en attendant le cavalier B, commence déjà à tourner, au pas de polka, en lui tendant les mains.

Tout le monde doit danser en même temps.

FIGURE 2. — Les danseurs reprennent leur cavalière de promenade. Le cavalier A par la diagonale (toujours en pas de polka), le cavalier B, toujours par l'extérieur. La même figure se fait encore (8 temps) avec la nouvelle cavalière.

Et la promenade reprend.

Pour le changement de partenaire, les cavalières ne changent pas de place.

Cette danse est très simple, et fait penser aux bals à 2 et à 4 du sud de la Cornouaille bretonne. On prétend aussi qu'elle ressemble au « rinkel-pad » irlandais.

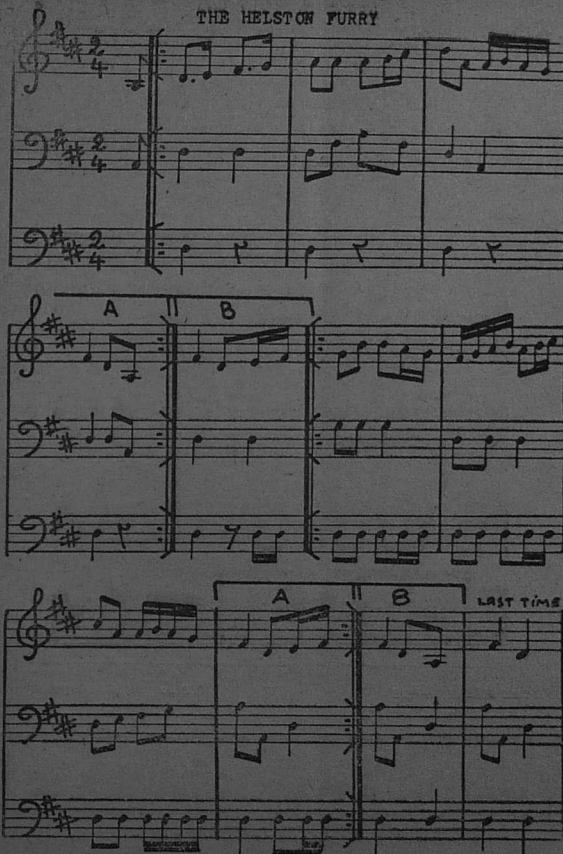
L'origine de cette danse se situerait dit-on, avant l'ère chrétienne.

Depuis une vingtaine d'années la forme traditionnelle de la promenade s'est altérée à Helston. Un pas chassé a remplacé l'habituel pas marché. Cette innovation récente est le fait d'une dame respectable, épouse du plus riche propriétaire de la ville, Lady Rogers. Cette dame, âgée à cette époque d'une quarantaine d'années, n'était pas cornouaillaise, mais anglaise. Elle jugea sans doute que le pas chassé était « plus joli » que le pas marché. Lorsque Cecil Sharpe fit son recueil de danses folkloriques, il s'adressa à elle, et c'est pour cette raison que le pas chassé s'est propagé.

Après la mort de mon oncle, tué en 1917, qui était l'une des deux personnes chargées d'organiser la danse chaque année, un comité fut élu en 1919. Ce comité adopta en 1922 le pas chassé du recueil de Cecil Sharpe. Je puis parler de cette danse avec une certaine autorité, car pendant au moins quatre générations, jusqu'à la guerre de 1914, c'était ma famille qui dansait en tête.

Avant la guerre de 1914, un autre pas de danse s'adaptant au même air, suivait la danse à travers les rues. Cet autre pas est aujourd'hui abandonné, mais ma tante a l'intention de me l'apprendre, afin que nous puissions le faire renaître.

THE HELSTON FURRY



La tradition veut que ce soit le 8 mai, jour de la Saint-Michel, patron de Helston, que se pratique cette danse.

Il y a quatre danses : la première à 1 heure du matin ; celle de 10 h 30 est réservée aux enfants ; celle de midi est la plus suivie (depuis quelques années, les chapeaux haut-de-forme, le frac et les grandes toilettes sont de rigueur) ; et enfin la danse de 5 heures de l'après-midi, à laquelle peuvent participer tous ceux qui le désirent.

Chaque danse dure environ une heure et demie. Elles sont toutes précédées par le maire et par une musique militaire de trente instrumentistes. Selon la légende (1), Saint Michel se serait battu avec le diable, juste au-dessus de la ville, le 8 mai. Le diable, pour se défendre, laissa tomber

de grandes pierres pour écraser la ville; ces pierres, grâce à St Michel, tombèrent dans un marécage, aujourd'hui un lac (à l'endroit exact où sont tombées les seules bombes lancées sur la ville pendant la guerre 39-45) à l'exception d'une seule que l'on montre encore, dans la cour d'un hôtel.

HELENA CHARLES.

(1) *Legendary and Antiquarian Origins.* — A «fiery dragon» (possibly a large meteorite) is reputed to have appeared over Helston many centuries ago and dropped a large stone on what is now known as the «Angel» Yard. More than a century ago it was split up to be used for building purposes; a portion was built into the outside wall of the Angel Hotel Assembly Room, where it is still to be seen. The inhabitants of Helston, after fully expecting the town to be destroyed, celebrated their deliverance by dancing through each other's houses.



THE FURRY DANCE

Photo "Western Morning News"

GRANDE TOMBOLA B.A.S.

CENT MILLE FRANCS DE PRIX

dont un biniou bras en ébène sélectionné à 20 000 fr, plusieurs bombardes, faïences, meubles, fauteuils, appareils photo, bicyclette, et quantité d'autres lots...

PRIX DU BILLET : 25 francs
Placez des billets... Prenez des billets...

Participez à la Grande Tombola B.A.S. 1950 dont le tirage aura lieu à Quimper le 23 juillet prochain.

DOARE EMBREGER AR BINIOU
HAG AR VOMBARD

LA METHODE DE BINIOU
ET DE BOMBARDE

L'anche de levriad

FABRICATION

L'anche de levriad est montée exactement de la même façon que l'anche de bombarde. Le tube et les lamelles sont cependant différents.

Elle est faite dans du roseau d'un diamètre supérieur, de 30 à 35 mm. La coupe en quartier est également identique.

1° L'opération du **GOUGEAGE** se fait différemment. Il faut tout d'abord retirer la partie nerveuse du roseau (fleur); cette opération est assez facile; il faut qu'elle soit faite avec régularité. Seule la partie molle du roseau est à conserver.

2° Le gougeage se fait de la même manière que pour l'anche de bombarde, mais il faut conserver au roseau une plus grande épaisseur et lui donner une courbe moins prononcée (Fig. 9). Certains sonneurs laissent l'intérieur du roseau absolument plat, ce qui n'est pas à conseiller. Il faut au contraire le gouger légèrement et enlever un peu plus de bois sur les côtés que sur le milieu; par contre, du côté fleur, il faut retirer plus de bois sur le milieu que sur les côtés. En comparant les figures 9 et, il est aisé de différencier les deux manières: 9, levriad, et 2: bombarde.

3° Comme il a été déjà dit, le montage de l'anche se fait exactement de la même façon que pour l'anche de bombarde.

ERRATUM. — Veuillez corriger dans notre dernier numéro, page 10, la figure 7: la partie a doit être marquée b et la partie b doit devenir a pour correspondre au sens du texte.

REGLAGE

Le réglage est cependant bien différent. Le grattage se pratique de la même façon, mais simplement en b (Fig. 7); on ne donne pas de timbre.

L'anche de levriad doit avoir très peu de voie. Si l'anche est trop dure avec sa voie normale, et ce malgré un grattage suffisant en b7, il faut gratter en a7. Une anche de levriad exige un massage plus long que l'anche de bombarde.

Comme pour cette dernière, les essais de l'anche sur le levriad sont nombreux; ils alternent avec le grattage, l'accordage, le massage, la voie.

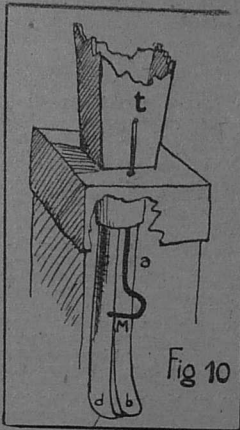
Il est recommandé de ne pas abuser du grattage. La partie molle du roseau a moins de tenue que la partie nerveuse. Elle doit donc conserver une certaine épaisseur garantissant sa rigidité. Si les lamelles sont trop souples, elles s'écarteront d'elles-mêmes et le ton changera. Il n'est rien de plus désagréable que de sentir son instrument se désaccorder au beau milieu d'une audition.

La meilleure façon d'adoucir une anche sans lui ôter sa rigidité, c'est de la masser, ou de lui ôter de la voie en la pincant. Elle perdra certainement de sa force, mais le biniou doit toujours être moins puissant que la bombarde: une sonorité douce est toujours plus harmonieuse.

C'est la bombarde qui mène le jeu, c'est elle le principal instrument du couple; si le biniou est trop puissant la bombarde, étouffée, perd ses possibilités de variations. Il est à remarquer que ce sont toujours les sonneurs les moins entraînés qui possèdent les instruments les plus bruyants.

REMARQUE. — Les anches à lamelles battantes pour biniou ou bombardes doivent donner à vide — c'est-à-dire sans l'instrument — deux tons différents, ou un roulement aigre appelé communément par les vieux sonneurs: *chant du coq*. Ce dernier roulement n'est pas indispensable à la qualité d'une anche de levriad, mais on peut vérifier sa justesse en soufflant très fort: le deuxième son produit doit donner la dominante à l'octave: fa.

Les anches de bourdon



Les anches de bourdon ne sont pas une innovation des constructeurs de binou ou de bag-pipe. Le principe dit à « lamelle battante » est très ancien. Plus ancien que les anches à double lamelle vibrante comme l'anche de bombarde ou de levriad.

L'anche battante est utilisée encore de nos jours, dans certains tuyaux d'orgues. La figure 10 donne une coupe de cette anche. La pièce a-b est la lamelle vibrante et la pièce creuse c-d, que l'on nomme *rigole*, est la partie sur laquelle la pièce a-b vient s'appliquer en vibrant. La vibration de la languette communique un mouvement vibratoire à la colonne d'air du tuyau sonore. La tige T recourbée en son extrémité M sert à l'accordage de l'anche et par là même, à fixer la tonalité du tuyau. Cette extrémité recourbée porte sur la lamelle battante; en la retirant ou en l'enfonçant, on diminue la partie vibrante de cette lamelle, c'est-à-dire, suivant le principe développé dans la leçon précédente, on hausse ou baisse le ton. La courbe de

cette tige métallique a nom *rasette*.

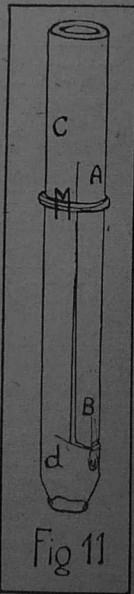
L'anche à lamelle battante utilisée dans le tuyau d'orgue est exactement la même que celle utilisée dans les bourdons de nos binious. La seule différence réside dans sa fabrication elle-même et dans ses dimensions.

Le bourdon du binou est un tuyau d'orgue. Les coulisses du bourdon, comme la coulisse du tuyau d'orgue permet une autre possibilité d'accord, une fois l'anche battante réglée.

Si l'anche de l'orgue est en deux pièces bien distinctes, dont la lamelle est interchangeable, il n'en est pas de même pour l'anche de bourdon. Des essais d'anches de bourdon en ébonite ont été tentés en Ecosse, avec lamelle interchangeable, mais ils ne semblent pas avoir connu le succès, puisque tous les « pipers » que nous connaissons préfèrent l'anche de roseau. La sonorité du bois est toujours supérieure à celle d'une matière plastique.

L'anche de bourdon (Fig 11) telle que nous la connaissons a l'aspect d'un petit cylindre de roseau, dont la partie bouchée à la cire a conservé le « nœud » de la plante. La partie AB est la lamelle battante. La partie CD la *rigole*, et la ligature marquée M, la *rasette*. En fait l'anche n'est que la lamelle battante, nous donnons ce nom à un tout comprenant également la *rigole*.

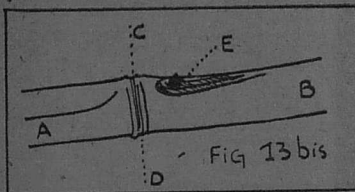
Le même principe se retrouve également dans l'anche de clarinette ou de saxophone. Le bec de ces instruments sert de *rigole* et la lamelle elle-même est interchangeable. La *rasette* est en général un petit feuilard de métal que l'on serre à l'aide d'un ou deux écrous à oreilles. Il a dans ce cas deux utilisations: maintenir la lamelle et lui fixer une tonalité. Les



lèvres du musicien font le reste.

Pour fabriquer des anches de bourdons il faut choisir du roseau de bonne qualité d'une épaisseur convenable et d'un diamètre différent pour les petits bourdons et pour le grand. L'épaisseur du roseau a une grande importance. Un roseau trop faible ne permet pas aisément les vibrations, même si la lamelle est amincie par un grattage.

Le diamètre du roseau joue aussi un grand rôle. Il est inutile de donner ici des dimensions précises; le logement de ces anches, à l'extrémité des bourdons doit indiquer le diamètre convenable: l'anche doit y pénétrer sans forcer, ni trop librement.



La COUPE de la tige se fait suivant une méthode consacrée par l'expérience. (Fig. 13 bis.) Audessus du nœud E, on sectionne à la jointure CD. Seule la partie B est utilisable. La partie A ne donnera jamais une vibration parfaite de la lamelle, il est aisé de remarquer la différence sensible existant entre les deux parties ainsi obtenues. La partie A est légèrement bombée, ou plate. La partie B est par

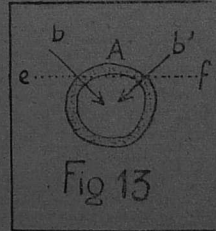
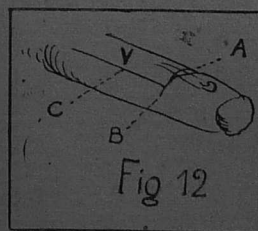
contre légèrement incurvée. C'est cette incurvation qui donne à la lamelle toute ses possibilités de battre sans bloquer ni s'ouvrir.

La longueur de l'anche du grand bourdon est d'environ 11 cm et celle du petit bourdon de 10 cm. Après avoir sectionné la tige du roseau audessus du nœud, elle doit être sectionnée ensuite à la longueur normale. Le bois est donc préparé, le triage des bons morceaux est maintenant à faire. Il ne faut pas hésiter à sacrifier les « contre-nœuds » sans intérêt et les « nœuds » peu incurvés ou difformes. L'anche doit être bien cylindrique pour obtenir la perfection, et certaines parties du roseau sont plus ou moins ovales.

1°) Le morceau de roseau judicieusement choisi se présente donc sous la forme d'un petit cylindre. A l'une des extrémités, la jointure l'obstrue parfois totalement. La première opération consiste à serrer une flasque de lin ou de chanvre à l'extrémité opposée, à environ 1 cm du bas, puis à vernir cette flasque afin d'éviter un déplacement possible.

2°) Lorsque le vernis est sec et que le flassage est solidement placé, la FABRICATION elle-même commence. La figure 12 montre en AB où doit se situer exactement la première fente. Après avoir entaillé le roseau sous le nœud, il convient de le fendre en travers du fil. Cette opération est extrêmement délicate, d'elle dépend l'unité et la solidité de la lamelle; elle se fait à l'aide d'un outil tranchant (rasoir ou lame très fine). En aucun cas la fente ne doit dépasser le quart de la circonférence du roseau (fig. 13 e-f). Elle ne doit pas non plus être absolument perpendiculaire, mais légèrement oblique.

3°) Les fentes libérant la lamelle (fig. 12 C) doivent toujours être diri-



gées vers le centre du tube (fig. 13 b-b'). La lamelle A doit pouvoir s'adapter parfaitement à la rigole une fois l'opération terminée ; donc tout écart de bois, toute petite fente même imperceptible, rendrait l'anche inutilisable.

La meilleure manière de libérer cette lamelle est d'utiliser un rasoir meulé en pointe, ou la pointe d'un canif très fin et très tranchant. Le fil du roseau est le meilleur guide. La pointe de l'outil enfoncée franchement comme il vient d'être dit (fig. 13 b-b') à environ un centimètre de la fente (fig. 12 AB) en C, doit être dirigée vers la ligature vernissée, et ne pas dépasser la *rasette* M de la figure 11.

La partie CB de la figure 12 se libérera elle-même, suivant le fil du bois. 4°) Le travail est presque terminé. Il reste à placer une *rasette* de fil de chanvre ou de lin, poissé ou suifé. (Le caoutchouc n'étant pas une matière rigide, provoque fréquemment des changements de tonalité.)

Il convient maintenant d'écarter la lamelle et d'extraire du roseau, en soufflant à la bouche, une petite particule de moelle sèche plus petite qu'un confetti.

L'anche est prête à fonctionner.

5°) Afin d'éviter une perte d'air possible à la jointure, cette extrémité sera obstruée à la cire à cacheter. Si l'anche ne s'adapte pas parfaitement dans le logement du bourdon, il est possible de l'ajuster en enlevant du bois, ou en ajoutant de la fâsse.

Prochaine leçon : Réglage de l'anche de bourdon.

D'AR SEIZH AVEL

AUX SEPT VENTS

Notre ami le docteur Laurent, de Toulon, nous communique quelques exemplaires d'une revue musicale dont le nom est « Le Sonneur de Bretagne » (...et nous qui croyons innover en prenant le titre d'Ar Soner !...)

Lancée en 1891, elle paraissait chaque mois et s'intéressait à la musique, aux beaux-arts et à la bibliographie.

La couverture s'ornait d'un sonneur de bombarde en bragon-bras et guêtres à boutons, œuvre de Jos Parker. L'abonnement annuel pour l'Ille-et-Vilaine et départements limitrophes était de 5 francs ; et 5 fr 50 pour les autres départements ; 6 fr pour les colonies... Le numéro se vendait dix sous. Pour seize pages mensuelles, de format double d'Ar Soner, ce n'était pas excessif ! Il est vrai que le franc valait de l'or à cette heureuse époque.

Nous avons lu dans le numéro du 31 mai 1893 les lignes que voici sous la signature de Th. Xavier d'Haucour, et nous avons pensé qu'il serait bon que les lecteurs d'Ar Soner en prennent connaissance.

A propos de musique :

Au pardon de Saint-Mathurin

Vous vous demandez peut-être quel est le rapport mystérieux qui existe entre les choses de la musique, dont *Le Sonneur* s'est fait en Bretagne le leader autorisé, et le pardon de Saint-Mathurin de Moncontour, duquel j'ai l'intention de vous entretenir dans cette causerie. A cette question, explicable quoiqu'indiscret, je pourrais répondre en vous renvoyant à regarder la couverture de cette revue qui me fait l'honneur d'accueillir ma prose, et à contempler le sonneur breton de Jos Parker qui de si bon cœur y sonne de la bombarde, ne plus ne moins qu'il se pratique au pardon de Saint-Mathurin. Et c'est justement pour qu'il ces musiques ignorées des Rennais et qui résonnent encore joyeusement dans la marche gallo-bretonne, dont Moncontour est le plus bel ornement ; c'est pour danser la dérobée selon les us de l'ancien temps, sur l'esplanade des Granges, au son du binou et de la bombarde, que je me décidai l'autre jour à faire cette expédition que je méditais depuis longtemps. Et je m'en allais dans ce louable dessin de pèlerin vers cette curieuse petite ville de Moncontour en Bretagne, et son église de Saint-Mathurin où s'épanouit en l'éclatantement de merveilleuses verrières du XVI^e siècle, la gloire de Sainte Barbe, de Saint Jean et de Saint Yves de Kermartin.

Je n'ai point l'intention de vous chanter ici les louanges de ce cher pays de Moncontour en Bretagne, avec ses vallons blottis dans les replis du Ménez et ses coteaux ombrés ou bien ne plait, les soirs de septembre, à rêver mon rêve sous les clairs de lune pâle ou dans la pourpre des soleils couchants. Point ne vous dirai davantage le charme mystique et la religieuse splendeur du pardon de Saint-Mathurin avec ses processions qui se déroulent graves et solennelles, à la lueur des cierges, sur les pentes escarpées du Bourgneuf, non plus que le défilé des pèlerins s'en allant baiser sur les deux joues le buste d'argent du saint.

Parlons tout simplement de la fête profane qui se juxtapose à la fête religieuse, des dérobées et des passepiéds qui de date immémoriale se dansent aux fêtes de la Pentecôte, sur l'esplanade des Granges, à la mode de l'ancien temps.

Très couleur locale, ces danses traditionnelles et quasiment nationales, auxquelles l'éclatante moncontouraise convie généralement indigènes et étrangers. « Les populations voisines et les étrangers — dit le règlement, — sont invités à prendre part aux danses anciennes du pays qui sont le rond, le bal et la dérobée, exécutées avec une bonne musique champêtre » ladite musique champêtre étant invariablement composée d'un binou, d'une bombarde et d'un tambourin.

Le bal, dont je ne parlerai que pour mémoire, vu qu'il tend de plus en plus à disparaître, est une promenade rythmée analogue à la polonaise solennelle des bals de la cour de Russie. Hourrah pour le *tzar* ! Le rond est une sorte de passepiéd, que je m'accuse d'avoir malicieusement tenté de transformer en farandole, ce qui me valut un rappel à l'ordre fort mérité de MM. les commissaires de la fête, à qui je suis heureux de rendre hommage ici pour ce qu'ils eurent le courage de faire respecter les traditions anciennes auxquelles la farandole eût donné un croc-en-jambe subversif. Et jamais traditions n'eurent plus besoin d'être défendues qu'en notre fin de siècle où toutes les originalités tendent à disparaître dans les flots toujours montants de la banalité ambiante.

Et, à propos de traditions, je regrette que les commissaires n'aient pas appliqué à la lettre l'article premier du règlement, lequel décide que : « une mise décente est exigée ; mais il est expressément défendu de danser en blouse » ; et je déplore qu'ils aient toléré que les sonneurs arborassent la hideuse blouse bleue qui de plus en plus fait des ravages, et tend à supplanter le surcot de *berlinge* brune des pays moncontourais tout comme la jolie veste blanche bordée de velours noirs des Guénédaours morbihannais. O civilisation, voilà bien de tes coups ! N'empêche que si ces messieurs les commissaires veulent bien l'an prochain proscrire impitoyablement la blouse, je m'engage avec plaisir à revenir avec la veste blanche et le feutre aux larges bords du pays breton danser la dérobée au pardon de la St-Mathurin.

La dérobée est par excellence la danse caractéristique du pays, danse gracieuse et pittoresque entre toutes, et que je voudrais bien voir s'acclimater au pays rennais, où elles trancheraient agréablement sur la banalité des valse et des contre-danses coutumières.

A travers la pelouse, à grandes enjambées, Gravement, comme il sied, sur de vieux airs bretons, Les airs qui sonnent les binous dans les pardons Voici se dérouler au loin les dérobées.

Quand j'écrivis ces vers l'an passé, au souvenir des dérobées dansées naguère sous les ombrages de la Touche-Milon en Fao, il faut croire que je procédai par intuition plus que par science, car il y avait bien des ans que je n'avais dansé la dérobée moncontouraise, encore qu'en eût dit Victor Thomas dans son « Robinsonnet ». Et voilà comment se font les réputations ! Quoiqu'il en soit, ma description était juste pour intuitive qu'elle était, j'en parle par expérience aujourd'hui, et je suis tout prêt à vous donner le cas échéant, des leçons de choses en cette matière, pour ce que je ne sais point de danses plus originalement amusantes et caractéristiques.

Je vous dois cependant dévoiler qu'il en existe deux variantes : la dérobée où l'on ne dérobo pas, qui n'est qu'une sorte de jabadao, et la dérobée où l'on dérobo, et qui est selon moi la vraie dérobée. C'est à celle-là que s'applique l'article 3 du règlement précité : « le cavalier auquel on dérobo se cavalière doit se soumettre à cet usage sans se formaliser » quitte à rattraper sa danseuse au balancé suivant ou à s'affilier à la confrérie des déroboeurs, — écumeurs d'esplanade qui s'en vont de chaîne en chaîne, piratant les danseuses d'autrui. — L'opération est fort amusante, si mon explication n'en est pas très claire, et je vous engage fort à en tâter, dussiez-vous aller jusqu'à Moncontour apprendre comment la chose se pratique, ce qui vous procurera l'occasion du plus agréable voyage dans un des coins les plus pittoresques et les plus attrayants du pays gallo.

Th. XAVIER D'HAUCOUR.

Quatrième leçon

VOCABULAIRE

LE COSTUME DU SONNEUR :

GWISKAMANT AR SONER.

Le costume : Ar gwiskamant.
Le costume breton : Ar gwiskamant breizhat.
La blouse bleue : Ar flotanenn c'hlas.
Le chapeau à guides : An tog-voulouenn (an tog-seizenn).
Le ruban blanc, vert, jaune, rouge : Ar seizenn wenn, velen, ruz.
Le drap : Ar mezher.
Le feutre : Ar feltr.
Le velours : Ar voulouz.
Le chapeau de feutre : An tog-feltr.
La toile : Al lienenn.
L'étoffe, le tissu : Ar gwriad.
Le gilet : Ar jiletenn.
La veste : Ar chupenn.
Le veston : Ar porpant.
Le tailleur : Ar c'hemener.
Le pantalon noir, rayé : Ar bragoù du, roudennet.
La chemise blanche : Ar roched gwenn.
La cravate noire : Ar gravatenn du, (ar frondenn du).
Le chapeau de paille : An tog-plouz (an tog-kolo).
La paille : Ar plouz.
Un sonneur bien habillé : Ur soner gwisket mat.
Un joli costume : Ur gwiskamant kaer (ur gwiskamant brav).
La manche : Ar vrec'h; les manches : Ar brezhioù.
Le bras : Ar vrec'h; les deux bras : an divrec'h.
Le caleçon : An advragoù.
Les bretelles : Ar brikoloù.
La chaussette : Ar verrioloer.
Les chaussettes : Ar berrioloer.

GRAMMAIRE

MUTATIONS PAR

ADOUICISSEMENT

Nous avons vu dans la leçon précédente les mutations provoquées par l'article dans les noms commençant par K et B.

Après un nom féminin, l'adjectif subit lui aussi des mutations. Ces

mutations, dites adoucissantes, sont les suivantes :

K	P	T	D	G	Gw	B	M
G	B	D	Z	C'h	W	V	V

Exemples : le veston bleu, ar chupenn c'hlas (glas), chupenn étant féminin en breton; le pays bigouden, ar vro vigouden (bro, bigouden), bro étant féminin en breton; le ruban blanc, ar seizenn wenn (gwynn), seizenn étant féminin.

Sous cette même loi nous devons placer les dénominations des sections B.A.S. La règle veut que l'on dise Kevrenn-C'hlasik et non Kevrenn-Glazik (kevrenn étant un mot féminin); ainsi que Kevrenn-Vrest (et non Kevrenn-Brest), Kevrenn-Wened (et non Kevrenn-Gwened), Kevrenn-Geraez (et non Kevrenn-Keraez), Kevrenn-Zuik (et non Kevrenn-Duik), Kevrenn-Dreger (et non Kevrenn-Treger), Kevrenn-Baris (et non Kevrenn-Paris), etc. Presque tous les noms se terminant par enn sont féminins.

Il faut cependant noter que la langue parlée n'emploie pas toujours les mêmes mutations que la langue écrite. Dans une langue non enseignée des erreurs se glissent et se propagent, consacrées par l'usage.

La particule verbale a provoque elle aussi les mutations adoucissantes. Exemples : deskiñ, apprendre, me a zeski, j'apprends; gwiskañ, habiller, me a wisk, j'habille; prenañ, acheter, me a bren, j'achète; goulenn, demander, me a c'houlenn, je demande; kemer, prendre, me a gemer, je prends; dañsal, danser, me a zañs, je danse; tapout, attraper, prendre, me a dap, j'attrape, je prends; etc.

Les mots suivants provoquent également la mutation par adoucissement :

Da (ton, ta, tes); diwar (dessus); e (son, sa, ses - à lui); re (trop); pe (ou); ez (particule adverbale); dindan (sous).

Quelques exceptions sont à noter cependant pour les mots : dindan, pe, war, et diwar; dans certains cas ils ne provoquent pas la mutation attendue.

EXERCICES

Traduites en français :

Prenañ ur gwiskamant breizhat kaer. — Gant brezhioù brodet ha boutonoù alaoaret. — Kemer un tog-plouz gant seizennoù voulouz. — Ur chupenn du hag ur jiletenn voulouz. — Ur jiletenn vrodet pe ur flotanenn c'hlas. — Ur gwiskamant gwenn eus Pondi (Pontivy); hag ur gwiskamant du eus Keraes pe eus ar Gemene (Guéméné) (1). — Gant ur roched gwenn hag ur gravatenn du. — Ur bragoù hir roudennet. — Botoù-ler brav.

Ur soner mat eo. — Kanañ ha dañsal a ra ivez. — Goulenn a ra evidon ur seizenn wer. — Deskiñ a ran seniñ mat, hag un doare-embrager biniou ha bombard am eus. — Me a zo un diskibl-soner, met seniñ mat a ran. — Cortoz a ran ur soner-seizenn evit kaout va hanter-drec'h. — Ar soner-seizenn en deus ur gwiskamant miliner. — Gwiskamant miliner Alre a zo glas gant voulouennoù du. — Ur gwiskamant kaer eo ivez. — Un tog-plouz en deus. — Ar bragoù a zo du, hag ar botoù-ler melenn. — War kornôb-boud (2) ar biniou bras ez eus seizennoù hir ruz eus Plougastell. — Ur biniou brav en ebena (ébène) gant kinkladurioù gwenn hag ur bombard e koad ruz.

(1) Remarque: ur gwiskamant gwenn eus Pondi (un costume blanc de Pontivy) et gwiskamant gwenn Pondi (le costume blanc de Pontivy).

(2) Voir Grammaire, « Le pluriel, 4^e ».

Traduites en breton :

Autrefois les vieux sonneurs avaient de grandes braies et des longues blouses bleues. — Ils achetaient du drap et du velours et demandaient au tailleur de faire un beau costume. — Le tailleur prenait de beaux boutons d'argent ou d'or, et quelquefois faisait aussi des broderies sur le gilet. — Les costumes d'autrefois étaient aussi beaux que ceux de maintenant, mais la blouse bleue était le costume du sonneur. — Un sonneur bien habillé avait sur son beau costume une blouse bleue. — Un grand chapeau de paille ou de feutre avec des velours noirs. — Quelquefois il y avait des broderies sur la blouse bleue.

Ils sonnaient souvent, dans les noces, dans les fêtes, dans les pardons. — Aujourd'hui il y a beaucoup de mauvais sonneurs, autrefois il y avait beaucoup de bons sonneurs. — D'orig nous donne de bons biniou et de bonnes bombardes. — Avec de bonnes anches et une bonne méthode de biniou, et aussi avec de bons sonneurs-seizenn pour nous apprendre à bien sonner, les jeunes sonneurs sont de bons élèves. Ils font du bon travail. Le métier de sonneur est un métier long à apprendre. — Il y a beaucoup d'airs de marche, de mélodies, d'airs de danses. — Il y a beaucoup de danses en Bretagne. — Et des chansons avec beaucoup de paroles. — Tu apprends le métier de sonneur pour faire comme ta famille. — Tu es d'une famille de sonneurs.

Cinquième leçon

VOCABULAIRE

Les souliers : Ar botoù-ler.
Les sabots : Ar botoù-koat.
La broderie : Ar broderezh.
Les broderies : Ar broderezhioù.
Le linge : Al leneg.
Le col : Ar c'housougen (ar c'holler).
La poche : Ar c'hodell.
Le mouchoir : Ar mouchouer (ar friñen).
Les boutons : Ar boutonoù (an no-selennoù).
La ceinture de cuir : Ar gouriz-ler.
Les grandes braies : Ar bragoù-bras.
Les braies courtes : Ar bragoù-berr.
L'or : An aour.

Doré : Alaoaret.
La boucle : Al lagadenn.
L'argent : An arc'hant.
Argenté : Arc'hanet.
L'étain : Ar staen.
Étamé : Staenet.
Grand : Bras. Petit : Bihan.
Long : Hir. Court : Berr.
Large : Ledan. Étroit : Strizh.
Haut : Uhel. Bas : Izel.
Un : Unan.
Donner : Reiñ (radical : ro).
Habiller : Gwiskañ.
Acheter : Prenañ.
Prendre : Kemer, tapout.
Demander : Goulenn.
Répondre : Respont.
Dire : Lavarout.

GRAMMAIRE

MUTATIONS PAR SPIRATION

Le pronom personnel possessif va (mon, ma, mes) provoque les mutations suivantes : K/C'h, T/Z, P/F. Exemples : *tog* (chapeau), *va sog* (mon chapeau) ; *kemener* (tailleur), *va c'h-mener* (mon tailleur) ; *plouz* (paille), *va frouz* (ma paille).

LE PLURIEL

Le pluriel en breton se forme de plusieurs manières. Nous avons déjà vu les mots : *soner*, pluriel : *sonerion* ; *eziel*, *izili* ; *strollad*, *strolladoù* ; *buhez*, *buhezioù* ; *ton*, *tonioù* ; *kaier*, *kaieroù* ; *binioù*, *biniaou* ; *sac'h*, *seier* ; *botoù*, *boteier* ; *brec'h*, *brec'hioù*, etc.

En général le pluriel se forme de la manière suivante :

1° En ajoutant *où* ou *ioù* aux noms de choses : *komz*, *komzoù* ; *kaier*, *kaieroù* ; *kravatenn*, *kravatennoù* ; *brec'h*, *brec'hioù*, etc.

2° En ajoutant *ion* aux noms d'hommes en *er* et en *our* (quelques rares exceptions mises à part) : *soner*, *sonerion* ; *micherour* (artisan), *micherourion* ; *kemener*, *kemenerion*, etc.

3° Quelques noms d'hommes en *eg* forment également leur pluriel en *eiou* (ainsi que quelques noms de choses) : *beleg* (prêtre), *beleiou* ; *gwenneg* (sou), *gwenneion* (des sous).

4° Dans certains noms, la forme du singulier s'altère : *eziel*, *izili* ; *sac'h*, *seier* ; *botoù*, *boteier*, *distibl*, *distikibion* ; *motezh* (servante), *mitizhion* ; *alarch* (cygne), *elech* ; *ti* (maison), *tiez* ; *biz* (doigt), *bizied* ; *korn-boud*, *kerniel-boud* (*kern-boud*), (*kornou-boud* est une faute de la langue parlée).

5° Les noms d'hommes en *ad* forment en général leur pluriel en *idi* : *menezad* (montagnard), *menezadi*. Et s'ils indiquent les noms d'habitants de villes ou de pays, en *iz* : *Breizhad* (Breton), *Breizhiz* ; *Kernevad* (Cornouaillais), *Kerneviz* ; *Gwengampad* (Guingampais), *Gwengampiz*.

Nous verrons plus tard les autres formes de pluriel.

LE DIMINUTIF

Le diminutif en breton se forme en ajoutant *ig* au singulier : *Yann* (Jean), *Yannig* (Petit-Jean) ; *Lova* (Madeleine), *Lovadig*. Ce diminutif s'applique également aux noms de choses ou de personnes : *mignon* (ami), *mignonia* (petit ami) ; *ti* (maison), *tiig* ; *taol* (coup), *taolig*.

Il est également possible de for-

mer un pluriel avec ce diminutif : *ti* (maison), *tiez* (des maisons), *tiigioù* (des maisonnettes) ; *karr* (charrette), pluriel : *kirri* (des charrettes) ; *dorn* (main), *dornig* (petite main), *dornigoù* (des petites mains).

LE COLLECTIF

Le collectif est une particularité de la langue bretonne. Un mot désigne la généralité. Exemple : *voulouz* (velours), le velours en général ; *voulouzen* (un velours, le velours) ; et le pluriel désignant une quantité définie : *voulouzennoù* (des velours, en un certain nombre). *Lien* (de la toile en général), *lienenn* (une toile, au singulier), *lienennoù* (des toiles, un certain nombre de toiles).

EXERCICES

Traduisez en français :

Me a zo gwisket bremañ. — War va zog ez eus ur c'hinkladur staen. — Ar soner kozh en deus ur gwiskamant gwer eus Plougastell. — Ur gwiskamant kaer eo, met kozh eo evel ar soner. — Lietennoù voulouz an tog a zo du ha beñ. — Al lagadenn a zo en archant. — Reiñ a ra ar gwiskamant kozh evit prenañ unan nevez. — Ar gwiskamant nevez a zo kaer, met e mezh du ha brodet eo. — Gant va mignon, an talabarder, me a son binioù. — Va mignon en deus gwiskamant du Gwened. — Eñ en deus ur jiletenn voulouz glas brodet en aour. — Ur gwiskamant kaer eo ivez. — An tog a zo e felt, gant lietennoù hir e voulouz. — Dougen a ra seizenn ruz ar sonerion-seizenn.

Ober a ra kentelioù binioù ha bombard. — Ur rummad sonerion en deus. — Sonerion ar strollad a c'hoari kanou-bale. — Ar c'houblad-sonerion a son tonioù dafis. — Gant va mignon an talabarder, ni a zesk buhez ar sonerion gozh. — Ar sonerion gozh a zo sonerion vat. — Senñ a reont kalz a donioù (3) breizhat : kanou-bale, tonioù-dafis, hesonerezhioù. — Kanañ a reont ivez kanaouennoù brav gant kalz a gomzoù : kanaouennoù da zalsal (4), kanou-bale, gwerzioù gant komzoù diwar-benn Breizh. — I o deus flotanennoù glas war o gwiskamant breizhat : bremañ i o deus botoù-der evel ar sonerion yaouank. — Ar sonerion gozh-tre o deus bo-

(3) La particule verbale *a* est employée après *kalz* devant un nom *halez* a (beaucoup de).

(4) Le mot *da* signifie ici à : kanaouennoù da zalsal : chansons à danser, pour faire danser.

toù-koat c'hoazh. — Tad va mignon a zo talabarder e Gwened. — Gwiskamant Gwened en deus ur c'holler voulouz du. — Chupen c'hlas ar vilinerion (ar milliner, ar villinerion). — Broderezhioù ar Vro Vigoudenn.

Traduisez en breton :

Il joue sur le grand binioù une mélodie sonnée par un vieux sonneur. — J'ai attendu les membres de B.A.S. — Vous avez chanté une mélodie et sonné un air de danse. — Il a appris la musique sur la Méthode de binioù. — Nous avons sonné avec les vieux sonneurs. — Vous avez attendu pour apprendre le métier de sonneur. — Ils ont chanté le « Vieux Pays de mes pères ». — Les équipes de sonneurs sont demandées dans les grandes fêtes (festoù, gouelloù). — Les sonneurs de Kevrenn-Chlazik ont de beaux costumes en drap bleu et en

velours noir, brodés sur le gilet et sur les manches. — Les sonneurs de Kevrenn-Rostran ont des costumes en drap noir avec des boutons noirs et des boutons d'argent sur la veste et le gilet, et d'or sur les manches. — Ils ont donc des costumes de Guéméné. — Les sonneurs de Kevrenn-SNCF-Keraez portent des costumes de drap noir sans broderie et avec des boutons noirs. Ils ont le costume de Carhaix. Ils ont des chapeaux de paille à guides de velours noirs.

Sur les bourdons des grands binioù, ils ont des rubans blancs, verts ou rouges ; blancs pour les élèves-sonneurs, vers pour les sonneurs-hanter-dre'h et rouges pour les sonneurs-seizenn. — Ils sonnent de beaux airs. — Je suis membre de la B.A.S. — Je suis un élève-sonneur. — Vous apprenez à sonner avec les vieux sonneurs.

HOR SONERION GOZH

NOS VIEUX SONNEURS

Jean-Louis ROLLAND (1)

(de RÉDÉNÉ)

Il a 68 ans...

Mais toujours bon pied, bon œil et... bon souffle. Pour s'en convaincre, il n'était que de le voir et de l'entendre à la mémorable journée de Matilin an Dall à Quimperlé.

Il était au premier rang des personnalités et des sonneurs, dans la sobre tenue du pays de Lorient. La cérémonie terminée, il se retrouvait parmi nos jeunes amis qui fêtaient comme il se devait, ce digne mainteneur des traditions rênovées par le grand Matilin. Il y alla de sa chansonnette et d'un bon coup de « pastis ». A table, il ne put se retenir de nous faire entendre quelques airs de son répertoire qui s'étend du Van-netais aux deux Cornouailles. Il a des choses inédites dont bénéficie en tout premier lieu son « kansort » habituel : notre camarade Favennee, animateur du groupe quimperlois.

Et de nous conter sa « buhudegezh » : pittoresque en diable comme celle de tous nos vieux sonneurs.

Jeune, il joua avec Le Couz, du Bas Pont-Scorff, puis avec son beau-père Joachim Pochon, de Rédéné. Et encore avec le père Gourmelen de Quimperlé. Il n'a rien perdu de son allant, et ce tenant du « binioù koz » n'est pas dépaycé parmi nos « binioù nevez ». Il reconnaît qu'il faut accepter et suivre le nouveau mouvement qui a tant fait pour revivifier notre folklore.

« Dav eo mont da cheul ! » dit-il jovialement. Et il se réjouit de voir plus que jamais à l'honneur nos instruments et nos airs traditionnels.

« Nann ! n'unt ket marv c'hoazh an traoù, ha gweleaz. »

Comme l'occasion s'en présentait, Doris et Polig désordrent son « tog plat » du ruban rouge des « tre'h seizenn », en même temps qu'ils apportaient la même distinction au dévoué Favennee.

Ce n'était que justice...

Jos P.

(1) La photo de Jean-Louis Rolland a été publiée dans le photomontage du jubilé Matilin-an-Dall. (cf. le précédent numéro d'Ar Soner).

NE OUIE'CH KET ?

Les cliques de bagpipers de l'armée irlandaise comportent obligatoirement un minimum de : 8 war-pipes, 5 tambours (2 side-drums, 2 tenor-drums, 1 bass-drum).

Leurs membres ne sont pas classés comme techniciens et ne reçoivent pas de solde supplémentaire pour leurs activités.

Ils sont astreints à toutes les corvées ordinaires.

(D'après le journal *An Cosantoir*, The Irish Defence Journal, déc. 48.)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous avons pensé, au moment où renaît, sous l'impulsion de notre ami le sergent Henri Jézéquel (penn-soner kevrenn-Naoned en 16-47-48), la clique du 41^e B.I. de Dinan, qu'il était opportun de signaler l'esprit dans lequel fonctionnent les cliques militaires d'Elre.

Le musicien militaire est un soldat comme un autre qui consent à ajouter aux activités habituelles des militaires, celle, bénévole, de sonneur. La seule distinction est le kilt et le long plaid de safran uni.

POUR SOUFFLER DANS LES RAITAS

Dans le dernier numéro d'AR SONER, je note l'article très intéressant d'Emile Allain. Je crois qu'il est opportun pour tous, de connaître le secret du souffle des joueurs de raita.

La raita est un genre de bombarde, munie d'une anche double douce. Cette anche comme celle du binou n'est pas pincée par les lèvres. Ces dernières reposent sur une rondelle de bois placée entre l'anche et la raita, et empêchent le souffle de se distribuer en dehors de l'anche.

Voici donc le moyen de jouer une heure ou plus (ce que j'ai vu souvent), sans que le son soit arrêté une seule fois pendant tout ce temps.

Le musicien souffle comme nous, puis lorsqu'il arrive à bout de souff-

le il gonfle ses joues, et tandis qu'il prend rapidement par les narines une aspiration d'air, ses joues se dégonflent par pression des muscles. De ce fait le jeu n'est pas arrêté pendant l'aspiration. Toutefois, les deux joues bien gonflées ne tiennent pas une réserve d'air suffisante pour reprendre une aspiration complète, alors il faut recommencer l'opération deux ou trois fois pour prendre une inspiration complète.

Pour arriver à cela il faut beaucoup d'exercices et une anche très douce : il faut aussi cette rondelle de bois.

J'ai essayé moi-même il y a une douzaine d'années et je vous assure que ce n'est pas si facile ! Dois-je ajouter que cet exercice n'est cependant d'aucune utilité pour le joueur de bombarde.

DORIG.

"AR SONER"

AR SONER ! Oh ! revue des Choses de Bretagne
Qui chantent en nos cœurs avec les binious,
En toi je vois, planant sur toutes nos campagnes
Comme un grand goéland, la pensée de Chez Nous.

Je vois dans le présent, le passé qui nous charme
Des danses et des chants des bardes disparus ;
Et, les yeux embués, c'est à travers les larmes
Que je vois l'avenir par toi bien secouru.

Car tu remets en nous l'idée de renaissance
De ce qui est breton et qui ne peut mourir :
La langue et le costume que l'on doit chérir.

Si donc, par ce sonnet qui est toute l'essence
De mon plaisir ému, je puis te le prouver,
AR SONER, tout mon cœur se plaît à s'y trouver.

MARC PENOEL,
16-11-49.

Pevar muzisian Kerahez

(Kontadenn)

E-kichen koad ar C'hanot e Kervin, un azen a oa inouet o servijañ ur miliner. Daoust m'oa kozh, e ranke dougen sachadoù breñn ha bleud, kalz re boummer evitañ, hag epad an deiz edo an *hu* hag an *herr* war e gein, ha ne 'n doa tamm da zebenn koulz lavaret.

Hag e lavaras outañ e-unan : « Me ne chomin ket amañ da vezañ ur merzer ! Me oar blejal, ha blejal 'zo muzikat. Va muzig a dalv atav kement ha sôn an trompilh a vez aze gant paotred an ternañ. E Kerahez ez eus ur muzig ; mont a ran da c'houlenn fred e muzig Kerahez. »

O tremen e-kichen ur maner, e wel e foz an hent bras ur c'hi chase, gourvezet, truezus, pikous e zao-lagad. « Achanta, Medor, eme an azen, petra 'rez aze, ken teñval da benn ? »

— Petra 'ran ? eme ar c'hi : Lonkañ sonjoñ hag ober bilob. An Aotrou, va mestr, a sko ganin, ha ne ro tamm boued ebet din, abalamour ne bakan mui na gad na lapin. Pa n'am eus dant ebet ken, penaos e rin ?

— Deus ganin-me, eme an azen, da c'houlenn fred e muzig Kerahez. Te 'oar harzal, hag harzal 'zo muzikat. Me raio an drompilh ha te 'raio ar c'hleron. Dont a rez ?

— Diouzhtu, eme Vedor.
Hag o daou en hent etrezek Kerahez.

O tremen e-kichen un ti soul, e welont ur c'hazh, kouchet truezus war ur benn teil.

— Achanta, moustachok, eme an azen, petra 'rez aze, ken teñval da benn ?

— Petra 'ran ? eme ar c'hazh, Yun an nav steredenn. Janed amañ he deus klasket va beuzi dec'h, ha ne ro tamm ebet din, abalamour ne bakan mui a logod. Pa n'am eus dant ebet ken, penaos e rin ?

— Deus ganeomp-ni hon daou da c'houlenn fred e muzig Kerahez, eme an azen.

« Te oar muzikat. Da vouezh a vez kaeroc'h eget hini ar vombar, pa vezez o redek war an toennou aze epad an noz. Dont a rez ? »

— Diouzhtu, eme ar c'hazh.
Hag o xri en hent etrezek Kerahez.

Un tammig pelloc'h, war skourr ur wezenn skav, e welont ur c'hilhog o kanañ en dra ma c'hell, hep enan na distag.

— Achanta ! kribellog, eme an azen, petra 'zo a-nevez ganez ?

— Petra 'zo a-nevez ? Marc'harid gozh amañ he deus c'hoant va lazhañ ha va lakaat er pod-soubenn warc'hoaz. Setu ma kanañ neuze o klesk freuzañ da c'hornallenn, a-

raok ma 'z ay he c'hontell ebarzh.
— Ma karez, ne 'z ay ket, eme an azen, Deus ganeomp-ni hon tri, sell, da c'houlenn fred e muzig Kerahez. Te 'zo ur pabor da vuzikat. Dont a rez ?

— Diouzhtu, eme ar c'hilhog.
Hag o fevar en hent, en ur genvet, etrezek Kerahez.

Ar c'hilhog a oa berr e c'har, hag a ranke mont war nij a-wechoù. Daoust da se ez ae da heul, hag e kane c'hoazh, hep ar mare, gwashan ma c'helle.

Met Kerahez a oa pell c'hoazh, hag an noz a dostae.

— Deomp da dremen an noz en ur c'hoad, eme an azen, hag e vezimp diskuisoc'h warc'hoazh vintin, da vont dirak paotred ar muzig e Kerahez.

Hag ez eont er c'hoad. An azen hag ar c'hi a c'hourvezas e traoñ ur wezenn derv. Ar c'hazh a bignas war ur skourr tev, hag ar c'hilhog war ur skourr moan, an hini uhelañ. Siwazh ! ar c'hilhog ne c'helle ket kousket, abalamour ma vele gouloù er penn all d'ar c'hoad. Hag en d'an traoñ da gaout ar vuzisianed all :

— A-hont ez eus gouloù, emezan. Pa 'z eus gouloù, moarvat ez eus un ti. Deomp da welet petra a zo e-barzh.

— Ya, deomp, eme an azen. Marteze e kavimp eno gwelloc'h lojeiz. Evit amañ n'emaomp ket brav tamm ebet.

Hag i en hent o fevar. Dre ma tostaent, e welent sklaeroch ar gouloù : eus un ti eo e teue.

Erruet dirak an ti, an azen, brasoc'h eget ar re all, a sellas dre ar prenest hag e welas eno tri laer barvok ouzhi taol, o lonkañ a bep seurt lipouzerzh.

— Hop ! emezan, gromp dezho, ur spontadenn, ma 'z aint er maez, ha ni 'z ay en o flas d'ober un tamm lpebav. Me 'lako va zreid araok war ar prenest, ar c'hi a deuy war va c'hein, ha te, kazh, war gein ar c'hi, ha te, kilihog, war gein ar c'hazh. Ha kerkent ha ma lavarini : « dao ! », me 'dorro ar prenest gant va fav, hag en ur vuzikat hor pevar, e lammimp en ti a benn-herr. Ententet eo ?

— Ya ! emezo.

Kerkent divizet, kerkent graet. Sevel a reont kein war gein, en ur lammat ker brav ha tra. Dao ! eme an azen, ha torret ar prenest, e tirilhont en ur benn en ti, en ur youc'hal pep hini e sôn, o vijeal, oc'h harzal, o c'hoefval, pe o kanañ klotok.

Hop, al laeron, spourronnet holl, a gawe dezho edo an diaoul hag e ger-niel o tont en ti, hag a skampas er

maez buanañ ma c'hellent, evit mont da guzat er c'hoad.

Ar pevar muzisian, war yun abaoe kreisteiz, a voe mall ganto en em lakat ouzh taol en o flas.

— Hop ! eme an azen, ama 'vat 'z eus saladenn.

— Hop ! eme ar c'hi, kig hag askorn, nag a c'hwezhat d'am fri.

— Hop ! eme ar c'hilhag hag ar c'hazh, lipouzerzh muioc'h eget bis-koazh.

Debret koan, hor pevar ganfard a glaskas lojeiz evit kousket. An azen a c'hourvezas war ur bern teil, hag ar c'hi e-kichen an nor. An c'hilhag a gludas war ar puñs, hag ar c'hazh, goude bezañ mouget ar gouloù, a yeas da luduennañ war an oaled.

Na pebezh kousk c'hwec'h a rejont o fevar !

Wardro hanternoz, mostr al laron, o welet ne oa mui a c'houlou en ti, a gredas e c'helle dont endro : « Kae da welet, emezañ d'ul laer yaouank, kae da welet piv eo an daoul-fern a zo deuet d'hor spontañ ! Marteze eo aet kuit. »

Al laer yaouank, en ur grenañ, a yeas en ti, dre ar prenesta digor bras : trouz ebet ! gouloù ebet !

O klask enaouiñ ur c'houlouenn, e tostaas un alumetezenn ouzh an daou gef tan, a wele war an oaled. Allaz ! Daoulagad ar c'hazh oant. « Tuf ! » eme ar c'hazh, o lammat

ouzh e benn, hag o skrabat e vizaj... « Aiou ! » eme al laer.

Al laer a redas buan da glask an nor. P'edo o vont er maez, ar c'hi a grogas en e c'har... « Aiou ! » eme al laer.

Pa dremenas dirak ar bern teil, an azen a zistagas gantañ, diwar e beñsoù, ur mellad ruadenn...

« Aiou ! » eme al laer, en ur dec'h kuit a jilgammoù.

Hag ar c'hilhag a stagas da ganañ war ar puñs : « kotogilhadok ».

Al laer a oe darbet dezhañ dianañ o vont d'ar red da gaout e vestr, da gontañ an abadenn :

— A-hont, emezañ, e-barzh an ti, ez eus ur sorserez hag he deus tufet em daoulagad ha skrabat va bizaj. E-kichen an nor, ez eus ur c'higer hag en deus roet, din un taol kontell em gar. War ar bern teil, ez eus ur spontañ divalv hag en deus roet din un taol morzhol em fellsou.

Ha war ar puñs e oa un archer o you'chal : Degasit al lampon-se din ! A ! me avat a flas kuit buan. N'eo Tel. brav choim eno.

Adalek an deiz-se, 'en em gavas ken brav en o zi, ma chomjont enañ d'ober lipehav ha da vuzikat, o fevar, hep ezhomm da vont da Gerahez.

PAOTR TREOURE.

(Diouzh kannadig-parrez Ploneour-Trac'h; hervez kontadenn Grimm.)

Autres temps.... mêmes mœurs !

De la revue *Le Sonneur de Bretagne* (n° du 20-XI-1894) nous extrayons le passage suivant. Nous estimons qu'après 56 ans, cet avis est encore valable aujourd'hui et nous prions nos amis d'en prendre bonne note.

Les cotisations « doivent être payées d'avance. Nos membres sont priés d'adresser directement le montant de leur cotisation en mandat-poste afin d'éviter les frais d'intermédiaire ou de recouvrement, APRES LE 15 FEVRIER, les quittances seront présentées par la poste, avec l'augmentation des frais.

« Toute personne qui ne prévient pas l'Administration (de la Société) de sa démission avant l'apparition de la première livraison de chaque année est considérée comme réinscrite pour cette nouvelle année et sa cotisation devient exigible de droit.

« C'est avec grand plaisir que « le Sonneur » se met à la disposition de ses abonnés pour leur rendre service mais étant donné l'affluence des demandes de renseignements, nous serions reconnaissants aux intéressés de joindre à leur lettre un timbre pour la réponse. »

Ainsi sera-t-il fait désormais...



(Cliché Armoricaire-Photogravure, Rennes.)

AU CONCOURS DES MEILLEURS SONNEURS, LE 23 JUILLET 1949, A QUIMPER :

De gauche à droite : Le fanion de Kevrenn. — Louis Roparz et François Bodivit. — Barnabé et Marcel Le Liboux, père et fils. — Job Noël et Efflam Kuven mettent au point leur « tactique », quelques instants avant le concours. — Guéguen et Le Bihan, de Locronan, parlent du Pays Ch'laizik. — Emile Allain et Albert Piguel, de Nantes. — Michel Le Guen, de Kevrenn-Baris, deviendra un bon sonneur. — Deux « rigolos » : Jakez Kroc'hén (Pierre Hélias) et Jean Drezen, deux « bigoudenn » de bonne souche, dont les histoires savoureuses font rire aux larmes.

Le breton est-il un dialecte ?

Lorsqu'un Breton du peuple parle de la langue bretonne, il dit :

« C'est un patois. »

Ou encore : « Ici on ne parle pas le vrai breton... »

Certains géographes prétendent que le breton est un vulgaire dialecte gaulois ; ceci, ajouté au fait que rien n'est tenté pour dissuader le peuple de l'erreur dans lequel il nage à pleines brasses, a créé le complexe d'infériorité du Breton qui apprend la langue qu'il ne parle pas et à qui l'on interdit d'apprendre la langue qu'il parle !

Ce que l'on ne dit pas non plus, c'est que du latin employé par les troupes d'invasion de César, est né le français. Comment se peut-il que d'un langage de légionnaires en caserne, soit né une langue d'une qualité exceptionnelle, que l'usage et le temps ont transformée, au point de lui donner cette concision et cette richesse que nous lui connaissons aujourd'hui ?

L'Histoire nous dit que la défaite

de Vercingétorix par les armées romaines, consacra la défaite définitive de la Gaule. La langue gauloise étouffée par le latin de Rome, disparut peu à peu et fit place à la langue que nous parlons aujourd'hui ; le peuple lui-même assimilé rapidement, du moins dans le sud des Gaules, prit l'aspect physique de l'envahisseur.

Lorsque les Saxons envahirent la Grande Bretagne, les Bretons s'enfuirent en grand nombre vers l'Armorique. Cet exode dura deux siècles, du V^e au VII^e. Eux aussi assimilèrent rapidement un peuple peu nombreux et lui imposèrent la langue bretonne, la langue que nous parlons encore, malgré toutes les tentatives d'étouffement d'un siècle et demi de jacobinisme.

La langue bretonne est donc une langue de vainqueurs. Ces faits historiques ne sont pas connus du peuple breton. Il fallait qu'il le sache.

EMIL AR SKANV.

ON NOUS COMMUNIQUE :

La Fédération des Sociétés Savantes de Bretagne propose à tous les chercheurs un sujet d'étude qui formera le centre d'intérêt de son prochain congrès prévu pour le mois de mai à Rennes. C'est un sujet multiforme et susceptible des apports les plus féconds : LA ROUTE A TRAVERS LES AGES.

De tout temps la route a été le grand instrument et le témoin des relations sociales et économiques, tantôt elle a influencé la vie publique et privée, tantôt elle en a subi le contre-coup. Sur nombre d'événements rien n'est plus révélateur que la connaissance des routes suivant lesquelles ils se sont déroulés.

Nous voudrions que de tous les villages de Bretagne nous parviennent des observations sur les voies anciennes qui ont sillonné le pays. Pour aider les travailleurs nous leur posons dès maintenant un premier questionnaire :

1° Chercher les itinéraires narratifs, récits de voyages, pérégrinations des missionnaires et des reliques (vies de saints) ; pèlerinages, expéditions militaires (chroniques et chansons de geste), transports commerciaux, guides touristiques.

2° La toponymie, les vestiges du passage de la route conservés dans les noms de lieu (dictionnaires topographiques départementaux).

3° La structure de la route, nature et provenance des matériaux ; les ouvrages d'art : chaussées, ponts, gués, digues, pavés. La végétation indicatrice (buis).

4° Le tracé de la route, chemins ruraux et sauniers, limites des communes, le quadrillage des champs axé sur la route, les rues des villes et l'urbanisme. Les voies d'eau.

5° Les monuments qui jalonnent la route, milliaires et autres bornes de limites, les croix de carrefour, les hôpitaux, les auberges et relais, les moulins.

6° Evolution historique : le réseau romain. Les villes féodales ont-elles été situées sur les voies anciennes ; ont-elles, au contraire, provoqué la création de routes neuves ? Les tarifs portuaires et les octrois. La réformation du Domaine royal en 1679 (archives départementales à Nantes, le corps des Ponts et Chaussées, les rectifications de routes au XVIII^e siècle, sous l'impulsion du duc d'Aiguillon (archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Intendance et Commission Intermédiaire des Etats), la Poste et les messageries. Le réseau vicinal au XIX^e siècle (lot de 1836).

7° Les usages de la route. Les véhicules.

8° Le folklore de la route : Hent Abâs, Hent Conan, Chemin Chaales.

9° Les documents graphiques, estampes, dessins.

Consulter la carte de Cassini, l'Atlas et la carte d'Ozée (1769, 1771), les plans terriers, le plan cadastral et la carte d'état-major.

Ouvrages fondamentaux : Albert Grenier : Les routes, 1934 (Manuel d'archéologie gallo-romaine). — Bizout : Les voies romaines de la Bretagne, 1941. — Gautier du Motay : Recherches sur les voies romaines d'Ille-et-Vilaine, 1923. — L. Marsille : Notes sur les voies romaines du Morbihan, (Association Bretonne, 1930). — J. Letacroux : Construction des grands chemins et personnel des Ponts et Chaussées de Bretagne au XVIII^e siècle, 1941.

Prière d'adresser les résultats des enquêtes à MM. les archivistes en chef des départements ou à M. Pocquet du Haut-Jussé, professeur à la Faculté des lettres de Rennes.

Bregoniaj bugale

— Mamm ! Deuet da wellet ! Ur
pelebis o tont ! »
 Ur *pelebis* ! *Ja, fidoue...* Kompren-
 net mat : ar c'hrennard-se an deus
 gwellet ur prodision bennak, c'hini
 ar pardon pe c'hini Sul ar Sakra-
 mant. Ar wec'h kentañ e oa sur.
 Ha klevet an deus hed ha hed « Ora
 pro nobis ». En e bennig, troget an
 deus na dra-se e *pelebis*, hag ar
pelebis se n'eo ket mui hepenk ur
 prodision met ar beleg heñ-menn...
 Ha gellout e reor ober un dro
 peus da benn da vregonaj ar vu-
 gale ? Amzer ni hon n'eus ket,
 siouazh ! en ur pennadig berr evel
 hemañ. Tapeomp d'an tostañ : petra
 lavaremp ni er Vro-Bourlet evit
 « Tostempo d'an tan ! » pe « Deomp
 da domet ! » Met : *greomp titi...*
 Graet titi e lavare ar vamm d'ar
 bugale, pe c'hwazh : Great fou war-
 ni, evit lakat ar soubenn da zis-
 tant. Hag ar skuladig soubenn e
 zeuze da vout « *al latig* ». Debet ho
 skuladig e oa : « *Lip 'ho ladig* ! »
 An tamm bara hag amann e oa
 « *bara mene* »...
 Sellomp ouzh an c'hoarioù. Ar vu-
 gale an deus evito ur yezh dezhe o
 unan : Ur « *vokabuler tekig* » e la-
 marfe kure bihan ma farez, ken aes
 ma an doa disaget ur deiz en ur
 brezegenn diazet mat : « *Ma breu-
 vat, greomp un « ipotes »* ». Ia !

Ganeomp e veze c'hoariet « Bastig »,
lozti-louarn, mouchet dail; gwidig,
Aze e vezemp « abarzh », « er ma-
ez » pe « tapet », « Na oet ket diaz ».
Met an « tekniern » tra e veze mant
an c'hoari kant. Hep gouzout gant
ken petrienn venne lavarout ar
lou-se, sonj am eus e veze divizet
pe he re, piko pe hep piko, lign
pe hep lign : evit mont ar rez, pe
tostad pe kemm tu, pe c'hwazh,
chom flutet pe sevel evit c'hoari.

Bout e oa ivez an c'hoari « kuzh
kuzh lododenn ».

Ma anvet traoù all, lennerien,
ret d'eomp da c'hrouout. Grad vat
d'eo'h ! Rak, perak ne vefe ket ur
griadur an holl bregoniajou ?
re vras, ive, an deus o bregoniaj.
Gwellet ho p'eus aman c'hini an
c'hemenierien. Ha n'eo ket tamalu-
soc'h d'ur c'hrouard distag *peblos*
evit *Ora pro nobis* a pe vez klevet
c'hwazh kel alies eget berme e kos-
tez Bannaleg : « Cheduz ! Chantez
Barbon ! Chiouazh, Chann, plac'h
baour ! Chi hon cher-ni n'euj taget
chi ar c'hemenier bras, chiou ! »

Ma ne gromprenet ket, setu-mañ
petra e venner displegan d'ar Chann
plac'h baour :

— Jezus ! Santez Barban ! Siou-
ouazh, Chann (Jann) plac'h baour !
Ki hon ker-ni n'eus taget ki ar c'he-
mener bras hiriv... »

Ha setu... Quantum mutatis !

JOS PEMPOUL

La scène se passe à Montfort.
Personnages : une belle petite
pomme d'Apl, et une vilaine bouse
de vache.
La pomme (qui vient de tomber
de l'arbre, non loin de l'autre per-
sonnage) : « Que tu es sale, que tu as
une mauvaise mine, que tu sens mau-
vais, que tu... »
A ce moment survient un gamin
qui prend la pomme, l'essuie sur le
velours de son pantalon et la croque
à belles dents.
Alors la bouse :
« A tout à l'heure. »

A Radon, c'est dimanche. Après
la grand'messe, papa, maman et
bébé (qui va sur ses quatre ans)
vont au café se désaltérer un p'tit.

Papa commande: « Deux calvas »,
Alors Bébé regarde intensément
sa maman et : « C'est-à l'out'pas
soif, aujourd'hui, m'man ? »

Er c'hloardiñ n'emerer ket kalz
muoiñ-ha breder gant ar brezhoneg
egot el liseoù ha n'eo ket brudet-
brases e-touez ar veiteler ar ger bre-
zhoneg. Er dieud ar sac wenn a-
e teue, nevez-zo, gant ur c'hure
yaouank ar c'homzou brav-mañ da
gelver sarmon ar « goffirmasion ».

— Bremañ, va breudeur ger-
emañ an Aotrou'n El Eskob o vont
da denañ e zilhad-eskob ha goude
e-leo da di ar Seurezed war e
« rochet ».

Istor swir klevet e Kemper,

BUHEZ AR C'HEYRENNOU

LA VIE DES KEVRENNOU

KEYRENN-BLOARE

C'est avec plaisir que nous avons fait la connaissance de la 1^{re} décembre à Quimper, de la clique du pays de Douarnenez. Portant à l'éclat le costume bleu aux broderies orange du pays de Ploaré, le chapeau aux guides de velours brodé d'or, les Douarnenistes ont belle allure. Cette jeune veuvrenne que préside notre ami Romain Theriault a pour secrétaire général Fanch Sergent.

Après avoir vu nos pas que cette petite enclave, serrée entre le pays bigouden et le pays glazik, fera parler d'elle. Nous donnerons prochainement la composition définitive du bureau.

KEYRENN-VBEST-AR-FLAMM

Un nouveau groupe vient de voir le jour à Brest. Sous la direction de nos amis Y. Nicolas et Yann Potin, il recrute dans les milieux S.D.F. de Brest, et le siège en est au patronage «La Flamme». Portant tantôt le costume du Léon, tantôt l'uniforme scout, cette clique évoluera dans un milieu défini.

Afin de grandir encore les relations amicales avec le Centre-Vest, fondée voici trois ans, Pierre Le Fourm est le chef des deux groupes, chacun conservant son indépendance.

KEYRENN-KOAT-SEC'HO

Sous l'impulsion de notre ami, M. l'abbé Ducamp, vicaire à Coat-Sec'ho en Ploud-jean, une jeune clique de douze exécutants est en formation. Avec l'aide des sonneurs de Morlaix, cette clique doit progresser rapidement. Le costume terrifiant est oublié depuis longtemps, elle portera une tenue uniforme simple. Nous en reparlerons.

KEYRENN-SNCF-KERAÉZ

Les Cheminots de Carhaix poursuivent leur entraînement. Un déplacement au sanatorium de Plémet le 8 janvier leur est assuré. Les sonneurs s'entraînent aux airs de danses et préparent l'hauter-drec'h.

KEVRENN-C'HLAZIK

La réputation du groupe de Quimper n'est plus à faire. Le club dans les rues de la ville, le 11 novembre, a souligné l'enthousiasme de la population. Créée et mal dernier par trois jeunes gens de la ville, elle groupe aujourd'hui une trentaine de bons sonneurs de cliques.

Elle vient d'acheter trois caisses françaises pour la somme de 29.000 francs. Tous les instruments qu'elle utilise, bien qu'ils soient anciens, ont été sélectionnés. Kervenn-Chlazik est devenue l'une des meilleures groupes de sonneurs.

KEYRENN-BOSTREN

Les répétitions mensuelles ont repris dans leur local de Rostrenen. Une grande représentation est en préparation; elle prouvera au public rostrenois que le pays fanch et fisel est en tête de la renaissance folklorique.

KEYRENN-ZUIK

Cette kevrnn étant la plus étendue de la Basse-Cornouaille possèdera plusieurs cliques. Celle de Kemperle, que dirige notre ami Robert Favennec, aidé de Fanch Ar Roc'h, va bientôt commencer ses répétitions. Les instruments sont commandés. Le pardon de Toul-Poen, le lundi de la Pentecôte, réunira plusieurs cliques B.A.S. Nous y verrons celle de Kemperle en tête du cortège.

KEYRENN-BARIS

Marcel Roparz, délégué de ce groupe à la réunion de Quimper, nous en a donné de bonnes nouvelles. Les activités sont orientées vers la formation de couples. Le kevrenn fournit chaque semaine aux sociétés folkloriques de réson paysannes, des danses, des équipes de sonneurs. La question clique n'est pas négligée cependant, mais l'éloignement du local de répétition du domicile des membres, rend difficile la formation d'un groupe entraîné. Kevrenne-Baria, comme tout le mouvement général, reste une pépinière de sonneurs.

Notre ami Kerlann nous écrit : « B.A.S. -Paris ne pourrait-elle faire une sortie à Fontainebleau-Avon (sanatorium)? Là se trouvent des compatriotes qui y ont un cours de breton. Nous leur avons envoyé des livres et —omis d'aller les voir... Un coup de bintou serait le bienvenu... »

CORRESPONDANTS D'AR SONER

L'extension des **Keyrennod** et l'accord
v. l'Amicale des cercles celtiques de
Cornouaille menacent de déborder la Re-
diction de la revue si celle-ci ne s'en-
toure pas d'un réseau de correspondants,
dont l'une des tâches essentielles sera d'a-
dresser au **AR** les lettres. Ceux-ci recevront
très prochainement toutes les directives
qui leur seront utiles.

Voici les premiers correspondants :

Quimper : **Franch Ar Roeb**, Kerislañ
Chateaux : **Louis Gach**, rue d'Anle France.
Bouguen : **Franch Sargent**, 12, rue An-
toine-Carlier.

Paris: Marcel Roparz.
Les kevrenn sulvantes: Rostrenen, Brest
et Brest-La-Flamme. Glazik, doivent éga-
lement choisir leur correspondant, au plus
tôt et en avertir notre camarade Yvon
Laigle, rue St-Michel, Saint-Pair-sur-Mer
(Manche).

ATTENTION !

LE PROCHAIN NUMERO D'«AR. SONER» NE SERA ENVOYE QU'aux MEMBRES qui AURONT REGLE LEUR COTISATION 1950. UTILISEZ DONC LA FORMULE C.C.P. CI-JOINTE SANS RETARD SI VOUS VOULEZ EVITER TOUTE INTERRUPTION DANS VOTRE SERVICE. (Ceci n'im-teresse évidemment que les «adhérents» à B.A.S. et pas les «simples abonnés».)

L'Amicale des Cercles Celtiques de Cornouaille, réunie à l'Odéon-Palace de Quimper le 11 décembre, a décidé en accord avec B.A.S. d'utiliser les colonnes d'« Ar Soner », comme moyen de liaison entre ses membres.

Désormais chaque numéro d'« Ar Soner » réservera de deux à quatre pages aux activités des Cercles Celtiques. D'autres Cercles des autres régions de Bretagne, et non membres de cette Amicale de Cornouaille, ont spontanément demandé à bénéficier des mêmes avantages. A dater de ce numéro cette chronique sera alimentée par les Cercles Celtiques eux-mêmes. La copie devra être adressée à la Rédaction avant le 10 de chaque mois pour être insérée dans le numéro du mois suivant.

Il serait souhaitable que les Cercles Celtiques et Groupes Folkloriques du Pays Gallo et des départements français de la métropole ou de l'Union française consentent eux aussi à utiliser cette chronique. Un premier pas vers l'union du mouvement folklorique et culturel a été fait : nous devons nous en réjouir pleinement au seuil de l'année nouvelle.

LILI BOURHIS,
pour l'Amicale des C. C. de Cornouaille ;
POLIG MONJARRET,
pour B.A.S. et AR SONER.

Du rôle des Cercles

Il y a lieu, à mon avis, de distinguer entre les cercles folkloriques bretons, selon qu'ils sont en Bretagne ou hors de Bretagne.

Si les activités ne diffèrent que fort peu dans l'un ou l'autre cas, le recrutement de leurs membres et leur situation géographique peuvent déterminer une différence de but, de méthodes, de moyens.

L'idéal serait que tous ces cercles soient, en effet, de véritables écoles de formation bretonne, « foyers de culture bretonne », qui suppléeraient à la carence de l'enseignement officiel dans ce domaine (histoire, géographie, économie, art, langue bretonne, etc.). Un véritable enseignement de ces matières devrait y être organisé d'une façon vivante : cinéma documentaire, conférence, voyages d'études, expositions commentées, cours pratiques, etc... (On ne peut contester que certains cercles aient tâché de parvenir à cela, mais manque de discipline, manque de cadres, manque d'ampleur, ont fait, la plupart du temps, échouer un embryon de cours.)

a) Hors de Bretagne

Cela peut-il être en dehors de Bretagne ?

Le recrutement de ces cercles est essentiellement hétérogène, de tous les coins de Bretagne et aussi bien enfants d'émigrés qui ne connaissent la Bretagne que d'une façon livresque ou assez superficiellement par des contacts périodiques (vacances).

Que le but essentiel avoué ou en fait, de ces cercles soit la danse-spectacle, il faut s'en consoler en se disant que l'on ne peut raisonnablement demander à cette jeunesse émigrée (qui bien souvent restera émigrée) un effort d'instruction bretonne qui serait du pur dilettantisme. Ceux qui s'astreignent à un tel effort par patriotisme ou volonté de se préparer à une action bretonne en profondeur n'en sont que la minorité, l'élite, l'exception. Et justement je doute que ceux-ci trouvent tous les éléments de formation souhaitables au sein de ces cercles.

Par ailleurs, on doit se réjouir de ce que la brillante participation de ces cercles à tant de fêtes folkloriques, représente la Bretagne d'une façon aussi « artistique ». Polig devrait faire son deuil du réalisme et de l'authenticité des danses de tels cercles. Qu'un pas fâché soit dansé sur un rythme

fanch avec un ton d'ailleurs, devant une salle de Parisiens ou de Bretons « emparisannés » ou en dehors des frontières françaises, je ne vois guère le drame de cette hétérodoxie. La présentation scénique et les enjolivements, même fantaisistes, sont ici excusables.

b) En Bretagne.

Il en va tout différemment. Ici, pas de solution de facilité : dans le domaine danses, les cercles doivent en effet se mettre à l'école du peuple.

Mais la danse doit être une activité secondaire ; les cercles doivent d'abord être des centres de formation, d'éducation bretonne, avec toute la profondeur et le sérieux que cela suppose.

Les fondateurs des premiers cercles celtiques n'avaient-ils pas déjà eu cette ambition ? N'a-t-on pas quelque peu abandonné leur programme ? Il me semble que le port de l'anneau celtique stipule un certain nombre de « commandements ». Combien les portent et connaissent ceux-ci ?...

On m'objectera que la jeunesse se moque pas mal de ce qui lui manque en instruction bretonne, qu'elle vient aux cercles pour la danse et les déplacements. Ne tombons pas dans ce vice du siècle : la démagogie. Sans doute il faut tenir compte de cette attraction de la jeunesse pour la danse non pour tout lui subordonner mais au contraire en en faisant un motif d'émulation pour d'autres activités. Que les déplacements spectaculaires soient accordés par priorité à ceux qui suivent le plus assidûment les cours de breton ou autres activités culturelles...

Autres questions : quels sont les cercles abonnés systématiquement à toutes les revues bretonnes ? Quels sont les cercles qui ont une bibliothèque bretonne ? Je ne parle pas ici d'une cinquantaine de livres disparates entassés dans un coin de bureau (comme je l'ai vu) mais d'une vraie bibliothèque de plusieurs milliers de volumes ou tout au moins qui s'enrichit régulièrement, constamment d'apports nouveaux. Que chaque responsable de cercle se réponde à lui-même. Il aura la une indication précieuse de ce qu'il lui reste à faire dans ce domaine.

Enfin (et cela est davantage valable peut-être pour les cercles de Basse-Bretagne) je ne sais si le spectacle « danse » est tellement indiqué. La danse n'est pas un spectacle ; elle n'est pas faite pour être regardée, elle est faite pour être dansée. Le spectacle-danse en Basse-Bretagne me semble un anachronisme. Je crains que d'en abuser on finisse par en lasser le peuple. Il faudrait lorsqu'il y a un podium consacré à un tel spectacle, renverser les positions : que les milliers de spectateurs dansent hors du podium et que celui-ci ne soit réservé qu'aux « étrangers », aux sonneurs, ... et aux rafraichissements). Sans doute objectif quelque peu lointain encore mais je crois que c'est cependant celui de la B.A.S. et tel à mon avis devrait être également celui des cercles celtiques dans le domaine danses.

Cet été, en Bretagne, nous avons noté dans certain cercle d'une petite commune rurale que seules les jeunes filles « du bourg » en faisaient partie, les rurales dédaignant de s'y mêler. Quant aux jeunes gens, très rares étaient également ceux de la campagne. Cela est grave et c'est une anomalie dont nous n'avons pu, en une trop rapide observation, déceler les causes, peut-être particulières à ce cercle. Mais on peut établir un rapprochement avec l'écueil signalé par Polig : cette scission entre cercles et peuple. Cela n'est évidemment palpable qu'en Bretagne puisque ce n'est que là où les danseurs de cercles peuvent cotoyer le peuple. Cette scission frôle la catastrophe là où le peuple danse encore, et je rejoins ici Polig en disant que c'est alors travailler « contre » ce qu'on veut sauver.

Par ailleurs, me permettra-t-on une petite critique sur l'utilisation exagérée du mot « celtique » au détriment du mot « breton ». Entre nous, je ne comprends pas très bien ce qu'ont de « celtique » les cercles en question, ou leurs activités. Est celtique tout ce qui est commun à tous les peuples celtes. Cela est vrai pour l'origine bretonne, pour certaines affinités dans nos mentalités bretonnes. Cela l'est peu ou pas pour la musique, la danse, et pour les autres activités culturelles inscrites au programme des cercles. Ces cercles ont des activités bretonnes et sont composés de Bretons avant tout.

Les questions celtiques (communes aux peuples celtes) peuvent passionner érudits et artistes, je doute que le « celtisme » parle vraiment au peuple de chez nous. (Défions-nous du snobisme du mot.) La notion de « celtique » est trop large et vague. Qu'on intéresse le paysan et l'ouvrier de chez nous à son pays et autres pays de Bretagne ; ce qui n'empêchera pas chaque fois qu'on le pourra de leur ouvrir un aperçu sur la Celtie dont nous sommes membres, d'accord ; mais qu'on n'abuse pas du mot notamment pour baptiser « celtique » ce qui est « breton ». Que le cercle auquel on veut attirer le peuple prenne un patronyme puisé dans l'histoire locale ou un surnom propre au pays, cela parlera davantage à son cœur et à sa tête, cela aura davantage de sens pour lui, parce que plus « enraciné ».

Pourquoi d'ailleurs tous les cercles seraient-ils nantis du même nom et construits sur le même modèle ?... A chacun de trouver sa formule sans toutefois jamais perdre de vue qu'ils doivent tous être d'abord et avant tout des centres de formation bretonne.

Je n'ai pas la prétention d'avoir traité le problème posé par l'article de Polig (« La cassure »). Ce ne sont ci-dessus que des réflexions personnelles qu'il m'a inspirées. Mais je crois qu'il est bon toutefois que chacun fasse part à tous en toute simplicité de ce qu'il pense, et écoute avec la même simplicité critiques et suggestions; n'ayant au fond tous que le même but, les réformes seront faciles, et en s'entraïdant ainsi nous vaincrons tous les obstacles, et verront dans un avenir proche une Bretagne unie, fière et joyeuse... C'est ce que nous rêvons tous.

Mais assez de rêves et surtout de « vœux » et de « motions ». Bretons, à l'action !...

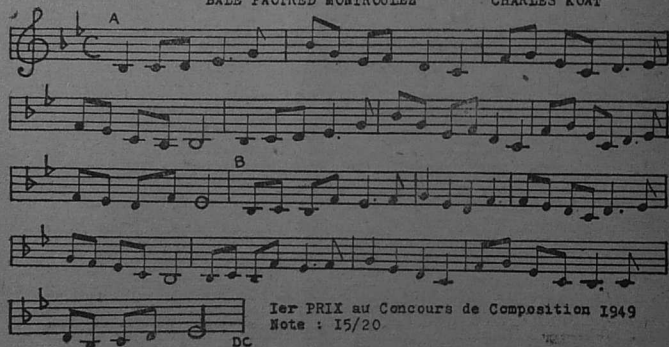
ERWAN AN ER.

Et voici des "tons" neufs

(Voir page 23 les résultats détaillés et critiques du Concours.)

BALE PAOTRED MONTRIOULEZ

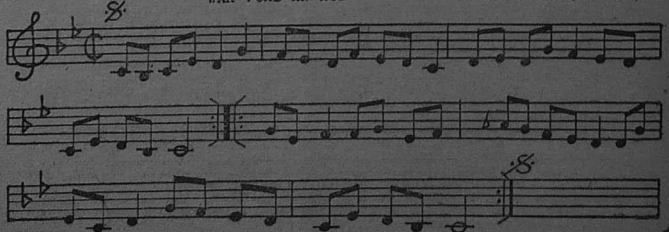
CHARLES KOAT



1er PRIX au Concours de Composition 1949
Note : 15/20

WAR VORD AN AOD

L'HELGOUACH (Rennes)



1er PRIX au Concours de Composition 1949. Note : 15/20

KAIER AR SONER

RESULTAT DU CONCOURS DE COMPOSITION

Jef Le Penven, censeur musical de B.A.S., a corrigé les épreuves présentées au concours. Notation sur 20.

On obtient :
Charles Koat, de St-Thégonnet .. 15 pts
L'Helgouach, de Rennes 15 pts
Albert Hémyer, de Chartres 14 pts
Marcel Le Guevel, de Paris 14 pts
Daig Kervella, de Rennes 13 pts
Yann Camus, de Brest 13 pts
Léon Guillou, de St-Brieuc 12 pts
Fanch Ar Roch, de Quimper 8 pts
Les deux airs « War vord an aod » de L'Helgouach, et « Bale Paotred Montriole » de Charles Koat sont insérés dans le présent numéro d'« Ar Soner ».

L'air proposé par Yann Camus, de Brest, très correct pour un « sone » mérite que de belles paroles y soient ajoutées; il est regrettable qu'il n'ait pu convenir à un air de marche; il sera également inséré après correction; les bretonnants qui se sentent poètes pourraient y adapter des paroles, un concours de poésie sera alors organisé.

La marche « Bale Kervenn-Zuk » proposée par Albert Hémyer, avec harmonisation a provoqué quelques remarques de Jef; l'harmonisation se tenant exclusivement au-dessous ou au-dessus du chant n'est pas à recommander, inspiration très nette d'une gavotte de Pont-Aven; cet air conviendrait parfaitement pour une gavotte; sans l'harmonisation évidemment. Le genre pouriste a également influencé notre ami. La danse du pays pouriste a des finales que les marches du même pays ne possèdent pas.

« Bale ar Yaouankiz » proposé par Daig Kervella est un peu tourmenté comme style, mais la forme est bonne si les valeurs ne sont pas bien notées.

Marcel Le Guevel propose une marche d'une notation mauvaise du point de vue rythmique mais d'une forme mélodique bien typique du pays de Gouarec; conviendrait particulièrement à une marche nuptiale sans rythme, après correction.

« Bale Waraok » que propose notre ami Léon Guillou est presque du pur irlandais (déjà influencé par « The last rose of summer ») d'une forme excellente et d'une notation correcte. Il sort cependant de la tessiture du biniou par un ut à la neuvième et à la onzième mesure. Cette note normale dans les airs irlandais ne fait que confirmer l'inspiration toute celtique de notre ami. La finale laisse à désirer : une blanche suivie d'une noire donne une terminaison brutale, l'inverse eût été préférable : notre suite de blanche.

Fanch Ar Roch dans sa marche « Paotred Kemperle » propose une forme mélodique par trop monotone et de peu de caractère, le mouvement trop uniforme-fait penser à une inspiration de marche militaire pour cuivres.

L'Helgouach par son « War vord an aod » prouve l'inspiration bien bretonne qu'il a conduite, la deuxième phrase de l'air est excellente.

Le « Bale Paotred Montriole » de Ch. Koat manque un peu de variété dans la forme rythmique; la répétition du motif initial est plate; légèrement ornée elle eût gagné en richesse et en fantaisie.

Le « Ton Bale Bro Leon » de Yann Camus, comme il a déjà été dit, ne convient pas à une marche; d'une forme mélodique parfaite, malgré un mauvais début, elle a le type classique des gwerzes d'autrefois. La tonalité choisie (ré bémol)

LE BLOC-NOTES DU SONNEUR

laisse supposer l'utilisation habituelle d'un instrument chromatique.

Dans l'ensemble, le travail est bon. Certains airs auraient été excellents si leurs auteurs n'avaient laissé leur inspiration s'influencer des rythmes chorégraphiques ou des mélodies d'outre-Manche.

Comme le prévoyait le règlement de ce premier concours le premier prix (gagné 1000 francs. Il n'était pas prévu que deux compositeurs seraient classés ex-æquo; la somme sera donc partagée et ils recevront chacun 500 francs. Yann Camus, dont le sone mérite d'être inséré, recevra un abonnement gratuit de six mois à AR SONER à l'adresse qu'il voudra bien communiquer à Yvon Laigle.

LE SECOND CONCOURS DE COMPOSITION EST OUVERT. Sujet : air de danse. Date limite des envois : 15 février. Premier prix : 1000 francs. Même règlement que pour le premier concours.

CONCOURS DE CHANSONS. — Le « sone » de Yann Camus n'ayant pu être classé comme air de marche au concours de composition de novembre 49, a été retenu pour servir de mélodie à un chant.

Les paroles de ce chant sont à composer. Le thème adopté est « Ar Morser Kesh » (Le vieux marin). Un premier prix de 1000 francs sera attribué à l'auteur du meilleur texte. Nous insistons sur la forme habituelle de ces chants d'autrefois : deux ou trois vers, dont l'un au moins est répété. Le nombre des couplets est illimité mais doit être supérieur à 12. Notre ami Yann Camus avait primitivement nommé cet air « Ton Bale Bro Leon », il serait souhaitable que l'action de la chanson se situe dans cette région.

Tous les bretonnants, B.A.S. ou abonnés d'Ar Soner, sont invités à participer à ce concours, dont la date limite des envois est fixée au 30 avril.

Ne pas confondre « sone » et « gwerz ». Les « sonioù » sont des chants d'amour, des chansons d'enfants, de pères, de bergers, de mariages, des chants religieux, des airs de Noël, et aussi des chants de méliures, de marins et de soldats. Les « gwerzioù » par contre racontent des événements historiques, souvent légendaires, des contes fantastiques et merveilleux, ou de simples anecdotes. L'air de notre ami Yann peut donc prendre rang dans les « sonioù ».

EXAMENS. — Ont passé avec succès l'examen de l'hanter drech : Paul Kervouche (de Quimper) et Pelleau d'Auray (de Quimper, le 11 décembre, en présence de Roger Le Bon (seizenn).

A passé avec succès l'examen du trech seizenn : Jean D'Hervé (de Châteaulin), en 1949, à Nantes, en présence d'Henri Jezequel (arnodenn) et Bernard Boudier (seizenn).

COMITÉ DIRECTEUR. — Par décision du comité directeur de B.A.S. en date du 12 décembre 1949, sont nommés membres du Comité : Marcel Labbe (seizenn, de Rennes), Roger Favennec (seizenn, Quimper), Ronan Cadiou (hanter-drech, Quimper), et Emile Allain (de Nantes).
Félicitations aux nouveaux promus.

COTISATIONS ET ABONNEMENTS. — Par décision du comité directeur réuni le 11 décembre 1949 à Quimper, la cotisation 1950 est portée à 600 francs. Le service gratuit de la revue « Ar Soner » ne pouvant être assuré qu'à ce taux, il est rappelé que les cotisations doivent être payées

EN JANVIER, afin d'éviter les recouvrements postaux qui seront mis en circulation du 1 au 15 février. Dans une famille dont plusieurs membres font partie de B.A.S., et où un seul service de la revue est nécessaire, la cotisation du premier sera de 600 francs, chacun des autres membres de la famille ne payant que 250 francs.

Bien entendu les cotisations perçues par recouvrement postal en septembre ou octobre 49 ne peuvent en aucun cas être considérées comme valables pour l'année 1950; elles n'intéressent que l'année 1949 malgré le retard des intéressés à régulariser leur situation.

Adressez vos cotisations au Trésorier de B.A.S.: Robert MARIE, rue Maupertuis, Rennes, C.C.P. Rennes 588-54. L'abonnement simple à AR SONER est fixé à 500 francs et donne droit à douze numéros consécutifs. On s'abonne directement à l'adresse suivante: Yvon LAIGLE, rue St-Michel, St-Pair-sur-Mer (Manche), C.C.P. Rennes 519-94.

« AMIS DES SONNEURS ». — Afin d'aider financièrement au développement de notre Assemblée, une branche nouvelle a été créée le 11 décembre à Quimper. Elle a nom « Les Amis des Sonneurs ». Le prix de la carte de membre est fixé à 1000 fr minimum. Cette carte donne droit à tous les avantages réservés à nos membres actifs. Demandez ces cartes à la Trésorerie.

CALENDRIER 1950. — De bonnes nouvelles nous parviennent de partout. Les calendriers se placent aisément. Les difficultés se rencontrent particulièrement en pays gallo ou dans les villes ne parlant pas breton couramment: Brest par exemple (notre ami Yvon Laigle suggère pour l'année prochaine deux éditions une en français et une en breton; nous en

reparlerons). Mais dans l'ensemble le placement est facile. Adressez les fonds à Robert Marie. Les isolés qui ont reçu un ou deux calendriers sont priés d'adresser le versement en timbre à la même adresse: 50 francs par exemplaire.

REFERENDUM AU SUJET DU CAMP ANNUEL. — Le referendum est enfin dépouillé. De nombreuses réponses sont parvenues au Secrétariat. L'avis général est le suivant:

Camp d'été de trois semaines dont une réservée aux activités, études intensives de la culture bretonne et formation de cadres, les deux autres conservant le caractère du camp de vacances.

La date reste fixée du 14 juillet à la fin de la première semaine d'août. Tous les quatre ans un camp aura pour cadre l'intérieur des terres, et chaque année, dans la mesure du possible, il adoptera une nouvelle contrée.

On peut donc considérer que le Camp 1950 se tiendra du 14 au 30 juillet (camp de vacances) et du 31 juillet au 6 août (camp de formation de cadres). Un examen consacré par l'obtention d'un diplôme de Chef ou de Technicien consacrera la semaine d'études.

GORSEDD DIGOR BREIZH 1950. — Le lundi de Pâques 1950, se tiendront à Trégastel (Côtes-du-Nord) les assises du premier grand congrès public du Collège des Bardes, Druides et Ovates de Bretagne. Une importante délégation galloise est assurée. Nous en reparlerons.

HOK FAMILH VRAS (Notre grande famille). — Tinnig HAMON ha Remont JEGADEN a zo lounenn o kement deoc'h gandedigezh o merc'h: Soazig-Gwenola. Roazhon, 19-11-49; 5, St. Lafayette.

GERIOU KROAZ

MOTS CROISES

SOLUTIONS DU N° 7

A-led. — 1. Marblev. — 2. Amceun. — 3. Gavr. Ep. — 4. Ancoz. — 5. Drenet. — 6. Un TK. — 7. RN. Laz. — 8. A-serzh. — 1. Magadur. — 2. Amanehn. — 3. Rever. — 4. Berzet. — Lu. Onkl. — 6. Ene. — 7. Osliz.

PROBLEME N° 8

La définition est donnée en français. Les mots sont à écrire en breton.

A-LED (horizontalement): 1. Renouer. — 2. Vengeait. Contre elle. — 3. En vous demandant pardon. — 4. Phonétiquement: cordonnier. Lien. — 5. Publication. — 6. Phonétiquement: court. Noir. — 7. Filala. — 8. Baveurs. — 9. Patrie d'Yvan Tourguenev. — 10. XIX.

A-SERZH (verticalement): 1. Copie. — 2. Sans armes. Aff. — 3. Salle. Tricotera. — 4. Oclure. — 5. Pous. des cris aigus! Serez. — 6. Règne. Liant à l'envers. — 7. Cuiher. Crasse de la tête à l'envers. — 8. (On) l'airait. Phonétiquement: vente. — 9. Abréviation d'une expression musicale indiquant la reprise du mouvement normal. Etait en rut. — 10. Rendre ou devenir plus nombreux.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	A	D	S	K	O	U	L	M	A	N
2	D	I	A	L	E		O	U	T	I
3	S	A	L	O	K	R	A	S		V
4	K	R		U	E		E	R	E	
5	R	M		E	N		D	E	K	
6	I	R	D						D	U
7	D	I	A	O	B	E	N	N	E	S
8	E	V	E		B	I	E	N		A
9	N									A
10	N	A	O	N	T	E	K	V	E	T

'AR SONER' organe mensuel de BODADEG AR SONERION

ADMINISTRATION:

Yvon LAIGLE,
Rue St-Michel, St-Pair-sur-Mer (Manche)
C.C.P. Rennes 519-94.

REDACTION:

Pol MONJARRET,
Avenue de la Gare, Carhaix (Finistère)

ABONNEMENTS:

Ordinaire 500 fr
Colonies et étranger 600 fr
(Abonnements à Yvon LAIGLE.)

SIEGE SOCIAL:

Robert MARIE (trésorier général)
Rue Maupertuis, Rennes (Ille-et-Vilaine)
C.C.P. Rennes 588-54.

SECRETARIAT GENERAL:

Pol MONJARRET,
Avenue de la Gare, Carhaix (Finistère)

ADHESIONS:

Membre actif 600 fr
« Ami des Sonneurs » à partir de 1 000 fr
(Adhésions à Robert MARIE.)

AVIS IMPORTANT AUX MEMBRES DE B.A.S.

L'adhésion à B.A.S. donne droit aux avantages suivants: service gratuit de AR SONER; réduction de 10% sur les éditions B.A.S.; réduction de 20 à 45% sur les instruments et accessoires « Dorig »; réduction sur les frais de séjour aux camps B.A.S., etc.

Les cotisations sont perçues par recouvrement postal à partir du 1^{er} février de chaque année. Les membres ont la faculté d'éviter les frais de recouvrement en payant leur obole annuelle en janvier.

Les Editions B.A.S.

PAPIER A LETTRES B.A.S.

Le bloc de 50 feuilles: 100 francs.

ENVELOPPES B.A.S., les 50: 75 francs.

Pour chefs de kevrennoù:

PAPIER A LETTRES format commercial, deux couleurs avec liste membres comités patronage et directeur. Les 50: 180 francs.

CALENDRIER DE POCHES 1950:

La pièce 20 fr. — Par quinze ex.: 15 fr.

CALENDRIER MURAL BRETON:

L'exemplaire franco, 50 fr. — Les dix, 450 fr franco. — Les cinquante, 2 000 fr franco. — Le cent, 3 000 fr franco.

KANAOUENNOU, douze chants harmonisés à quatre voix mixtes, par JEF LE PENVEN:

L'exemplaire ordinaire: 140 fr (port en sus). L'exemplaire de luxe: 260 fr (port en sus).

SONIT' TA SONERION, cent cinquante airs pour binioù-bombards: l'ex., 255 fr (port en sus).

L'exemplaire de luxe: 400 fr (port en sus).

KAN HA DISKAN, chants bretons sur feuilles volantes. Cinq premiers chants parus: L'exemplaire: 25 fr franco. — Les cinq: 100 fr franco. (Prix B.A.S., l'ex.: 15 fr; les cinq: 90 francs.)

AVIS IMPORTANT

Une réduction de 10% est accordée aux membres de B.A.S. à jour de leur cotisation et aux abonnés d'AR SONER, sur les recueils « Sonit' ta Sonerion » et « Kanaouennou ».

Pour toute commande, s'adresser à Robert MARIE, rue Maupertuis, Rennes, C.C.P. Rennes 588-54 et aux dépositaires d'AR SONER:

PARIS. — G. Allaire, 42, rue du Four. — Mme Moy, 16, rue Grégoire-de-Tours. (18^e). — Librairie Celtique, 108 bis, r. de Rennes (6^e).

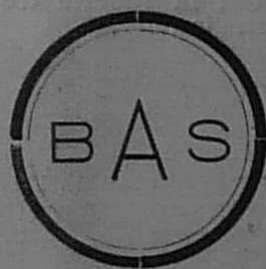
RENNES. — Librairie de Bretagne, quai Chateaubriand. — A. HALB, 8, rue Le Gravend. — Ti Breiz, rue Hoche.

NANTES. — Librairie de la Bourse (Gab. Le Moal), place de la Bourse.

QUIMPER. — Librairie Le Dault, r. René-Madec.

Les Editions F.M.B.

TRALALALENO, dernier ouvrage de JEF LE PENVEN (F.M.B. Paris), trente chants bretons harmonisés à 2 et 3 voix égales, format de poche. L'exemplaire: 90 francs.



Le Gérant : Yvon LAIGLE

G. GOUËFFIC, Imprimeur

— IMPRIMERIE GRANVILLAISE —
